

cyberpresse.ca

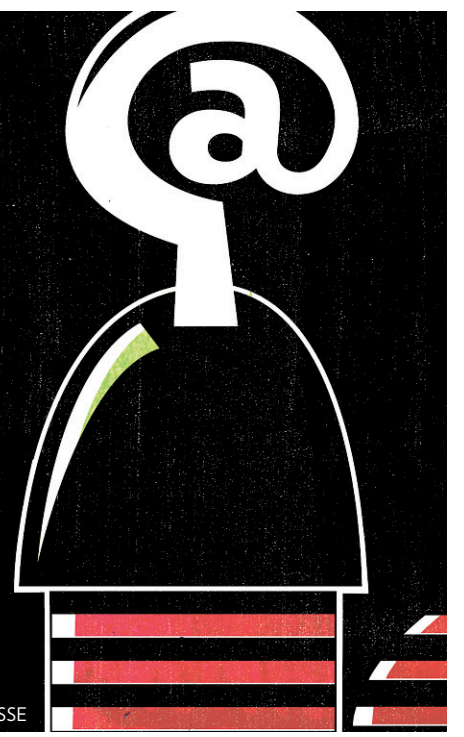
LA PRESSE

LES PIRATES À L'ATTAQUE!

Le canular publié sur le site internet du *Devoir* soulève une question: qui est vraiment à l'abri des pirates informatiques? PAGES A2 ET A3

MÊME LE PENTAGONE... PATRICK LAGACÉ PAGE A3

ILLUSTRATION FRANCIS LEVEILLÉE, LA PRESSE



LA PRESSE À ÉDIMBOURG

GREGORY
EN MISSION

L'artiste repart à la conquête
du public anglophone.

ARTS ET SPECTACLES



Gregory Charles

PHOTO LE SOLEIL

UN CONGÉ QUI COÛTE CHER

LES RÈGLES DE
L'ASSURANCE-EMPLOI
CONTESTÉES

Norah Krahl vient
de perdre son travail
mais n'a pas droit à
des prestations parce
qu'elle a passé la
dernière année en
congé de maternité.

PAGE A5



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

JACQUES LANGUIRAND
SUSPENDU!

L'animateur perd
son micro à Radio-Canada
jusqu'à nouvel ordre.

NATHALIE PETROWSKI
ARTS ET SPECTACLES

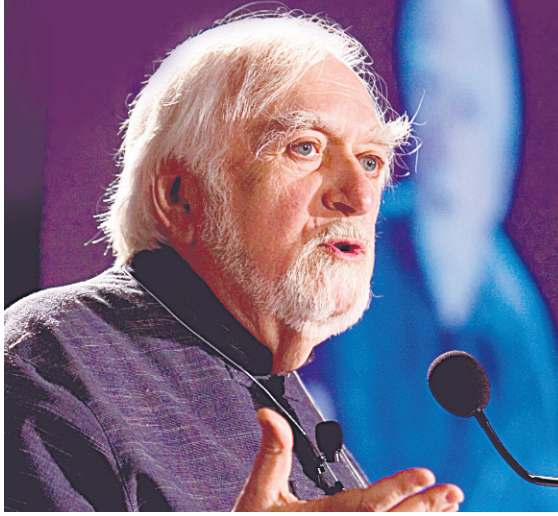


PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

NOUVEAU MOUVEMENT POUR LE QUÉBEC
LE PQ « VA FAIRE UN TOUR »

Des députés péquistes envisagent d'assister
à la première assemblée du NMQ.

PAGE A15

LE BLOC QUÉBÉCOIS A-T-IL UN AVENIR
À OTTAWA? PAGES A15



CRISE DE LA DETTE
VERS UN
GOUVERNEMENT
DE LA ZONE EURO?

LA PRESSE AFFAIRES



La chancelière allemande Angela Merkel
et le président français Nicolas Sarkozy.

PHOTO REUTERS

LE NASCAR MENACÉ
À MONTRÉAL
TAG SE VIDE
LE CŒUR

« Que puis-je dire aux journalistes?
Qu'on est des tatas? »

SPORTS



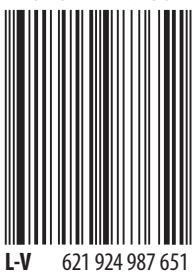
Alex Tagliani

PHOTO REUTERS



LE TÉMISCAMINGUE
UN SECRET BIEN GARDÉ VOYAGE QUÉBEC

PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES, LA PRESSE



Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
Gilles Duceppe sera à la radio
de Radio-Canada, ça va être la
seule personne en ondes que
James Moore, le ministre du
Patrimoine, va connaître.

Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte

L-V 621 924 987 651

DÉCOUVREZ NOS OFFRES SENSATIONNELLES !



LERENARD.CA
LE SITE DES ACHATS FUTÉS

une exclusivité cyberpresse.ca

PAGE A14



CONTRIBUE À LA FORMATION
DE TISSUS CONJONCTIFS

AIDE À SOULAGER
LES DOULEURS
DANS LES OS ET LES
ARTICULATIONS

2 formats
pour le prix d'un seul
En vigueur du samedi 20 août
au mardi 23 août 2011

Voir détails sur le site : bronchosirum.com

LE SITE DU *DEVOIR* VISÉ PAR UN CANULAR

LES PIRATES ONT LA VIE FACILE

ILLUSTRATIONS
FRANÇOIS LÉVEILLÉE,
LA PRESSE

« Jean Charest décède d'une crise cardiaque. » La manchette, publiée dans la nuit de lundi à hier sur le site web du quotidien *Le Devoir*, a fait tache d'huile sur les réseaux sociaux. Pourtant, le premier ministre était en pleine forme, la nouvelle étant en réalité un canular probablement concocté par un pirate informatique. Cet événement, notent les experts, rappelle que nul n'est à l'abri des attaques internet. Pas même les médias les plus sérieux.



MARIE-EVE MORASSE

La plupart des internautes dormaient à poings fermés au petit matin, hier, quand un court texte annonçant la mort de Jean Charest est apparu sur le site internet du *Devoir*. Une crise cardiaque, précisait-on.

« Le Centre hospitalier de l'Université de Montréal a confirmé dans la nuit de mardi que le premier ministre Jean Charest fut admis à l'urgence du centre hospitalier. Victime d'un malaise cardiaque, son décès a été constaté quelques minutes plus tard », pouvait-on lire sous la plume d'une journaliste du quotidien.

Les réseaux sociaux, eux, ne dormaient pas et l'information a rapidement été relayée, puis démentie. *Le Devoir* avait été victime d'un pirate informatique.

Quand son téléphone a sonné dans la nuit, la rédactrice en chef du *Devoir* a pensé à tout, sauf à un acte de piratage.

« On a peut-être une certaine naïveté, mais on a toujours l'impression que ça n'arrive qu'aux autres, chez les très gros, les très connus. À 2 h 30, quand le téléphone a sonné, le piratage est la dernière chose à laquelle j'ai pensé », a dit Josée Boileau, hier.

Les détails de l'attaque n'ont pas été dévoilés par le quotidien, mais trois hypothèses sont plausibles, note le directeur du Centre de criminologie comparée à l'Université de Montréal, Benoît Dupont.

« Il peut s'agir d'un employé ou de quelqu'un dans l'entourage d'un employé qui a voulu jouer un tour. Ça peut être l'ordinateur d'un employé qui a été piraté, ou encore les serveurs du *Devoir* qui ont été compromis », a-t-il noté.

Le journal a porté plainte au Service de police de la Ville de Montréal.

S'il s'avère que la fausse nouvelle est l'œuvre d'un pirate, l'attaque n'était « certainement pas très complexe à réaliser », a poursuivi Benoît Dupont. « Tous les médias disposent de plates-formes de ce genre pour mettre des textes en ligne, il s'agit de bases de données assez faciles à pénétrer. »

Professeur spécialisé en sécurité informatique à l'École de technologie supérieure, Jean-Marc Robert note d'ailleurs que plusieurs de ses étudiants ont les compétences techniques pour réaliser une telle attaque.

« Le problème qu'on voit, c'est que les sites ne sont pas mis à jour, sont mal entretenus. Les personnes qui vont se faire attaquer sont souvent vulnérables, faciles à atteindre. Je n'ai pas de raison de croire que *Le Devoir* a un système de sécurité extraordinaire », a-t-il souligné.

Un coup de publicité?

Si le piratage du *Devoir* a abondamment fait jaser, l'attaque est aux yeux de plusieurs un simple coup de publicité pour l'auteur de la cyberattaque.

« C'est le genre de choses qu'on fait pour le plaisir de démontrer sa capacité à détourner des sites internet très fréquentés. On est dans le domaine ludique, on veut faire parler », a indiqué Benoît Dupont.

« On a peut-être une certaine naïveté, mais on a toujours l'impression que ça n'arrive qu'aux autres, chez les très gros »

— Josée Boileau, rédactrice en chef du *Devoir*

Ce genre d'attaque fait en effet sourire le spécialiste en sécurité Jean-Marc Robert.

« Il y a quelques années, on a eu Mafiaboy. Je dis souvent à mes étudiants que les Mafiaboy ne me préoccupent plus. Ce sont les gens qui ont des plans d'affaires qui me font peur », a dit M. Robert.

Le professeur cite en exemple le piratage du réseau PlayStation, de Sony, le printemps dernier. Les données personnelles de millions de joueurs ont alors été volées.

« Sony avait tout à perdre. Ils ont dû retirer la disponibilité de leurs services, ce qui a coupé leurs revenus », a rappelé Jean-Marc Robert.

Bien que la mort annoncée de Jean Charest ait fait rire le principal intéressé (voir autre texte), M. Robert croit qu'en d'autres circonstances, la publication de fausses informations sur le site d'un quotidien aurait pu avoir des conséquences fâcheuses. « Si ce genre d'événement se produit dans un contexte où un pays est sous tension, ça pourrait avoir un impact hyper important », précise-t-il.

Une prise de conscience nécessaire

La visibilité du *Devoir* aura eu pour effet de remettre la sécurité informatique à l'ordre du jour.

« C'est un avertissement pour tout le monde: il faut que la sécurité soit une priorité, a dit Patrick Boucher, président de la firme de sécurité Gardien Virtuel. Pour la plupart de mes clients, ce n'est même pas sur le radar. Ce sont des choses qui arrivent tous les jours. Twitter, Facebook, CNN, Fox News ont été piratés, tout le monde peut l'être. »

Le directeur du Centre de criminologie comparée de l'Université de Montréal croit lui aussi qu'il faudrait retenir des leçons du piratage du *Devoir* et qu'un « grand débat de société » s'impose.

« On a raison de se questionner sur la vulnérabilité de toutes ces plates-formes internet et les bases de données qui y sont reliées, a conclu Benoît Dupont. Est-ce qu'on va en parler et l'oublier dans quelques heures ou on va se demander comment rendre les choses plus difficiles pour les pirates? »

Née en Saxe.
Chez elle dans le monde entier.

A. LANGE & SÖHNE
GLASHÜTTE I/SA

Minutieusement terminée à la main, la LANGE 1 FUSEAUX HORAIRES est une ambassadrice universelle de la légendaire perfection de l'horlogerie Lange. Outre son cadran principal, cette montre propose un cadran auxiliaire réglable, à volonté, sur l'un des 24 fuseaux horaires du monde. La position de l'anneau rotatif des villes détermine le choix du fuseau. Chacun des deux cadrans dispose de son propre indicateur jour/nuit. Ce chef-d'œuvre est exclusivement disponible chez les meilleurs horlogers au monde. Chateau d'Ivoire à Montréal fait partie de ces rares élus.

La LANGE 1 FUSEAUX HORAIRES. Exclusivement chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

2020, Rue de la Montagne • Montréal: (514) 845-4651 • sans-frais: 1-888-883-8283
www.chateauivoire.com

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE
À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE
SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 10	Loteries	A 7
Astrologie du jour	VOYAGE 6	Monde	A 16 et 17
Bourses	AFFAIRES 8 et 9	Petites annonces	AFFAIRES 4 et VOYAGE 5
Décès	VOYAGE 6 à 8	Sudoku	AFFAIRES 4
Forum	A 18 et 19	CV	AFFAIRES 7
Horaire télévision	ARTS 4		

Météo

Ensoleillé avec quelques nuages, maximum 28, minimum 21. VOYAGE 5

LE SITE DU DEVOIR VISÉ PAR UN CANULAR

2011 ANNÉE FERTILE
EN ATTAQUES INFORMATIQUES

MARIE-EVE MORASSE

L'année 2011 est loin d'être terminée, mais déjà, les attaques informatiques recensées sont nombreuses. À lui seul, le groupe Anonymous en a plusieurs à son actif: Visa, MasterCard, PayPal et, au début de la semaine, le réseau de transport public de San Francisco mis hors ligne pendant des heures. Le réseau Facebook est également menacé: des pirates affirment qu'ils le réduiront à néant le 5 novembre prochain.

AVRIL

Pendant plusieurs jours, les plates-formes PlayStation Network et Qriocity, de Sony, sont attaquées, entraînant leur fermeture pendant près d'un mois. Sony tarde à l'admettre, mais des données personnelles de millions de joueurs en ligne sont volées, parmi lesquelles figurent des numéros de carte de crédit. Sony doit aujourd'hui faire face à de nombreux recours collectifs.

29 MAI

La chaîne télévisée PBS en surprend plusieurs en annonçant sur son site internet que le rappeur Tupac Shakur, mort assassiné en 2006, est bel et bien vivant et qu'il vit en Nouvelle-Zélande. Le piratage du site est revendiqué par le groupe LulzSec.

7 JUIN

Pendant quelques heures, on peut lire sur le site internet du Parti conservateur du Canada que le premier ministre Stephen Harper s'est étouffé en prenant son déjeuner. On y affirme qu'il a été transporté d'urgence par hélicoptère à un hôpital de Toronto. Le PCC confirme avoir été victime de pirates.

4 JUILLET

Le réseau américain Fox News publie sur Twitter des messages pour annoncer que Barack Obama a été assassiné. Un groupe qui se fait appeler The Script Kiddies revendique le piratage. Fox News mettra plusieurs heures à reprendre le contrôle de son compte Twitter.

18 JUILLET

Le groupe LulzSec pirate le site internet du quotidien britannique The Sun et y publie une fausse nouvelle qui annonce la mort de Rupert Murdoch. Les pirates redirigent ensuite les internautes qui se connectent au sun.co.uk vers leur fil Twitter, où ils se félicitent des attaques.

Si le Pentagone
peut être piraté...PATRICK
LAGACÉ
CHRONIQUE

Si, tenaillé par l'insomnie, j'étais allé lire le site web du *Devoir* et que j'étais tombé sur la « nouvelle » de la mort de Jean Charest, j'aurais au minimum relayé l'information sur Twitter. Peut-être même que j'aurais écrit une petite réaction à chaud pour mon blogue. J'aurais eu confiance: c'est *Le Devoir*. Je ne me serais pas méfié.

C'est la grande leçon du « scoop » annoncé, dans la nuit de lundi à hier à la une du site *ledevoir.com*: il faut se méfier.

Pas du *Devoir*. De l'époque. À une autre époque, si le *New York Times* parlait de quelque chose, la « chose » en question était réputée être « vraie ». Façon de dire que si c'était écrit dans un quotidien sérieux, on pouvait raisonnablement croire à la véracité d'une information.

Puis, le web est arrivé. Une invention absolument formidable, malgré ses travers, un actif pour la grande marche de l'humanité vers des lendemains meilleurs. Mais, en même temps que les pourriels promettant d'allonger l'appendice sexuel mâle, une autre tare est apparue: le canular distribué par courriel.

Aujourd'hui, on fait attention. La plupart d'entre nous sont « éduqués » aux dangers des canulars qui tombent sur nos messageries. Parce que ça fait plus de 15 ans que le web est dans nos vies. On a appris à se méfier.

Une caricature légendaire publiée en 1993 dans le magazine *The New Yorker* traduit parfaitement comment, à l'ère numérique, il faut à peu près toujours se méfier. Elle montre un chien, assis devant son clavier, qui dit à un autre chien: « Sur l'internet, personne ne sait que tu es un chien. »

On a appris à se méfier du type qui, sur un blogue à fond noir écrit en lettres jaunes, raconte des histoires absolument extraordinaires, que les grands médias « censurent »: on sait que ce qui est trop beau pour être vrai ne l'est probablement pas.

Avec Twitter, incubateur de contenu viral par excellence, est venu un autre canular: la « mort » d'une célébrité. À grand renfort de « retweet ». On peut faire « mourir » quelqu'un qui est pourtant bien vivant, plus vite que ne se propage le virus de l'Ebola.

Dans ce tsunami de faussetés et de canulars numériques, la vitrine web

d'un média sérieux offre quand même une certaine garantie: on peut raisonnablement croire que ce qu'on y trouve a été vérifié par des journalistes. Les erreurs sont possibles, bien sûr. Mais on sait que si le site web du *New York Times* parle d'un truc, le truc est fort probablement vrai.

L'annonce de la « mort » de M. Charest sur le site du *Devoir*, et celle de Barack Obama sur celui de FOX News cet été, amorcent une autre phase de l'âge de la méfiance sur le web. Elle touche les médias « sérieux », susceptibles d'être la cible de vandales électroniques.

Une ère où il faut développer de nouveaux réflexes. Y compris celui de se méfier si, en pleine nuit, un média est le seul à annoncer une nouvelle abso-

L'annonce de la « mort » de M. Charest sur le site du Devoir, et celle de Barack Obama sur celui de FOX News cet été, amorcent une autre phase de l'âge de la méfiance sur le web. Elle touche les médias « sérieux », susceptibles d'être la cible de vandales électroniques.

lument époustouflante. Y compris celui d'aller voir ailleurs, si d'autres médias ont l'info, s'ils citent d'autres sources corroborant une nouvelle. Y compris celui d'aller vérifier les comptes Twitter de journalistes, juste au cas...

Cette nouvelle ère nous force à inventer une nouvelle grammaire pour « décoder » l'information, même celle avec un grand I.

Il s'en trouvera pour dire que *Le Devoir* a péché dans cette affaire, qu'il aurait dû se méfier des attaques de pirates. Je ne veux pas tomber là-dedans: n'importe quel média aurait pu se faire pincer comme nos collègues de la rue De Bleury. Si les serveurs du Pentagone peuvent être compromis, il n'y a pas de risque zéro pour les sites de journaux.

C'est une leçon pour nous tous: une bonne équipe de sécurité informatique, c'est aussi capital que de compter sur une bonne équipe de journalistes, pour un média, au XIX^e siècle.

JEAN CHAREST
PLUS AMUSÉ QUE VEXÉ

PAUL JOURNET

QUÉBEC — « Ah, je sens une petite déception (chez vous) », a lancé Jean Charest à la blague hier matin aux journalistes.

Non, le premier ministre du Québec ne venait pas de mourir d'une crise cardiaque, comme l'annonçait faussement un canular publié la nuit précédente sur le site du *Devoir* (<http://goo.gl/ML8Zd>).

Il l'a confirmé en chair et os, quelques minutes avant sa réunion du Conseil des ministres. M. Charest semblait plus amusé que vexé par l'incident. « Ce matin (hier), quand j'ai entendu la nouvelle pour la première fois, j'étais en train de faire mes exercices à la maison. Alors je me suis dépêché d'aller regarder dans le miroir si j'étais encore là », a-t-il raconté.

Il disait néanmoins être encore « en train de vérifier » pour voir si la nouvelle était fondée.

C'est M. Charest lui-même qui a révélé l'existence du canular à sa femme. « Ni mon fils ni mon

épouse n'ont été alarmés », explique-t-il.

Plusieurs se sont toutefois inquiétés. La réception du bureau du premier ministre, qui est ouverte jour et nuit, a reçu plusieurs appels téléphoniques durant la nuit, peu après la mise en ligne du canular par des pirates. « La téléphoniste était assez inquiète, évidemment. Ça aurait pu causer des problèmes. Ça n'a pas été le cas, heureusement. Je dois dire que le journal *Le Devoir* a réagi très rapidement. Ils nous en ont informés et ils ont fait ce qu'ils devaient faire [...] pour présenter leurs excuses et rectifier l'information », a souligné M. Charest.

Il a ajouté qu'aucun média n'était à l'abri d'un tel piratage.

Le ministre des Affaires intergouvernementales, Pierre Moreau, a moins ri que M. Charest. « C'est de très, très mauvais goût, s'est-il désolé. C'est le genre de chose qu'on ne doit pas faire quand on respecte la société dans laquelle on vit. »



DES OFFRES QUI ONT DU COFFRE

DÉCOUVRIR un nouveau sens



0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À **84 MOIS****
SUR UN GRAND CHOIX DE MODÈLES 2011

OU PROFITEZ D'OFFRES À L'ACHAT OU À LA LOCATION SUR NOS 2012

ROGUE S 2011 REDESSINÉ

PRIX À L'ACHAT à partir de

25 413\$*

FINANCEMENT À L'ACHAT

140\$* aux 2 sem.
/84 mois
0\$ en comptant initial



CONSUMMATION/100 KM¹
EN VILLE 9,0 L SUR ROUTE 7,0 L

Moteur à DACT de 2,5 l et 170 ch • Contrôle dynamique du véhicule (CDV) et système de traction asservie • Traction intégrale (TI) intuitive livrable • Système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} • Système de sonar arrière



Rogue 2.5 SL 2011 illustré

MAXIMA 3.5 SV 2011

PRIX À L'ACHAT à partir de

38 535\$*

FINANCEMENT À L'ACHAT

212\$* aux 2 sem.
/84 mois
0\$ en comptant initial

incluant **3000\$[†]** de rabais



CONSUMMATION/100 KM¹
EN VILLE 10,8 L SUR ROUTE 7,7 L

Moteur à DACT de 3,5 l et 290 ch • Radio par satellite XM^{MD2} et système de navigation livrable • Rétroviseurs extérieurs électriques à glace dégivrante et volant chauffant • Sièges avant à réglages électriques chauffants • Système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD}



Maxima 3.5 SV Sport 2011 illustrée

MURANO S 2011 REDESSINÉ

PRIX À L'ACHAT à partir de

36 263\$*

FINANCEMENT À L'ACHAT

199\$* aux 2 sem.
/84 mois
0\$ en comptant initial



CONSUMMATION/100 KM¹
EN VILLE 11,8 L SUR ROUTE 8,7 L

Moteur à DACT de 3,5 l et 260 ch • Traction intégrale intuitive • Clé intelligente de Nissan avec démarrage par bouton-poussoir • Régulateur automatique de l'air ambiant bizona avec microfiltre • Jantes en alliage de 18 po



Murano LE 2011 illustré



PARTENAIRE ET PARTISAN

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN DÈS AUJOURD'HUI. OUVERT JUSQU'À 21H LES SOIRS DE SEMAINE** nissan.ca

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec



** *, †. Les offres sont en vigueur du 3 au 31 août, 2011 et peuvent faire l'objet de changements sans préavis. Tous les prix comprennent les frais de transport et de prélivraison, les taxes sur l'air climatisé (si applicable), les taxes sur les pneus, les rabais du manufacturier et les contributions des concessionnaires. Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants. Les offres de financement sont disponibles uniquement auprès de Nissan Canada Finance pour un temps limité, sont sujettes à l'approbation de crédit, sont exclusives, ne peuvent être jumelées à aucune autre offre et peuvent faire l'objet de changements sans préavis. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. * Toutes les offres sont basées sur 182 bi-mensualités et incluent des frais de crédit de 0\$. Prix à l'achat de 25 413 \$ (bi-mensualité de 140 \$ avec 0 \$ en comptant initial) pour le Rogue S 2011 (W6RG11 AA00), transmission CVT / 35 613 \$ pour le Rogue 2.5 SL 2011 telle qu'illustrée (Y6TG11 AA00), transmission CVT / 36 263 \$ (bi-mensualité de 199 \$ avec 0 \$ en comptant initial) pour le Murano S 2011 (L6RG11 AA00), transmission CVT / 45 813 \$ pour le Murano LE 2011 telle qu'illustrée (L6SG11 AA00), transmission CVT / 38 535 \$ (bi-mensualité de 212 \$ avec 0 \$ en comptant initial) pour la Maxima 3.5 SV 2011 (U4SG11 AA00), transmission CVT. ** L'offre de 0% de financement à l'achat jusqu'à 84 mois est offerte à l'achat d'un des modèles 2011 neufs suivants : Versa à hayon, Sentra, berline Altima (excepté le modèle hybride), coupé Altima, Maxima, Rogue, Murano, Xterra, Pathfinder, Armada, Frontier ou Titan. Exemple de financement basé sur un prix de vente de 25 413 \$ pour le Rogue S 2011 (W6RG11 AA00) à un taux de crédit de 0% pour un terme de 84 mois (ou 182 bi-mensualités). Bi-mensualités de 140 \$ avec 0 \$ en comptant initial. Les frais de crédit sont de 0\$ pour une obligation totale de 25 413 \$. † Recevez 3 000 \$ de rabais sur la Maxima 3.5 SV 2011 (U4SG11 AA00). Le rabais sera déduit du prix négocié avant les taxes et peut être combiné à des taux subventionnés de financement à l'achat ou à la location. 1 La consommation de carburant réelle peut varier en fonction des conditions de conduite – à utiliser à des fins de comparaison seulement. 2 La radio par satellite XM^{MD} est offerte dans les 10 provinces canadiennes et dans les 48 états contigus des États-Unis. Un abonnement mensuel de base est requis et vendu séparément après une période d'essai, selon l'entente de service accessible en ligne à xmradio.ca. Les frais et la programmation peuvent faire l'objet de changements. © 2009 XM Satellite Radio Inc. La marque XM et les logos s'y rattachant sont des marques de commerce déposées de XM Satellite Radio Inc. Les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. ▲ Chez les concessionnaires participants. Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Norah Krahl a perdu son emploi au retour de son congé de maternité, mais elle n'a pas droit à l'assurance-emploi, les prestations parentales ne comptant pas comme un revenu d'emploi.

Inadmissible à l'assurance-emploi parce qu'elle était en congé parental

Une mère s'adresse aux tribunaux

VINCENT LAROUCHE

Outrée que l'assurance-emploi ait refusé de lui verser des indemnités parce qu'elle revenait d'un congé de maternité, une mère de famille montréalaise se prépare à livrer bataille devant les tribunaux pour contester le programme fédéral, qu'elle juge « complètement injuste » envers les nouveaux parents.

« Est-ce qu'ils pensent qu'avoir un enfant, c'est comme un passe-temps ? Comme tous les pays occidentaux, le Canada a besoin d'enfants. Mais cette politique ne rend pas la chose très attrayante ! », déplore Norah Krahl.

La jeune femme travaillait depuis 2007 comme traductrice et coordinatrice de projets dans les bureaux montréalais de Global Interactive Support, une firme américaine qui offre des services d'assistance aux entreprises de jeu et de commerce en ligne.

Enceinte, elle a pris un an de congé de maternité à partir de mai 2010, comme le lui permet le Régime québécois d'assurance parentale.

Mais une mauvaise surprise

l'attendait à son retour au travail, un an plus tard : son département devant être transféré à Boston, elle a perdu son emploi le mois suivant son retour.

Pas un revenu d'emploi

Dès sa mise à pied, elle a fait une demande de prestations du régime fédéral d'assurance-emploi auquel elle a cotisé pendant des années. Mais on lui a répondu qu'elle n'y avait pas droit.

les malades, les personnes en retrait préventif, les bénéficiaires de mesures d'employabilité et les prisonniers. Dans ces cas, le gouvernement accepte de prendre en compte le travail accompli au-delà de l'année précédente. Aucune exception du genre n'est prévue pour les travailleurs en congé parental.

« Si j'étais en prison, ils auraient accepté de remonter plus loin en arrière et ils auraient considéré que j'avais assez travaillé pour avoir droit

la Cour d'appel fédérale et, dans des cas exceptionnels, la Cour suprême du Canada.

Effet pervers

Selon M^e Jean-Guy Ouellet, avocat spécialiste en droit de l'assurance-emploi, la plaignante n'a aucune chance d'obtenir un cent grâce à ces procédures. Mais elle pourrait réussir à attirer l'attention du gouvernement sur un « effet pervers » du programme de congés parentaux.

Selon un avocat spécialiste en droit de l'assurance-emploi, M^{me} Krahl n'a aucune chance d'obtenir un cent grâce à ces procédures, mais elle pourrait réussir à attirer l'attention du gouvernement sur un « effet pervers » du programme de congés parentaux.

Au Canada, il faut avoir travaillé un certain nombre d'heures au cours de la dernière année pour avoir droit aux prestations. Le gouvernement ne considère pas les prestations parentales comme un revenu d'emploi, même pour les personnes qui conservent leur travail pour y revenir après le congé.

Des exceptions existent pour

aux prestations. Mais comme j'ai eu un enfant, ils ne le feront pas», regrette Norah Krahl.

La nouvelle maman vit grâce à de petits contrats de traduction à la pige. Le 25 août prochain, elle comparaitra devant le Conseil arbitral de l'assurance-emploi afin de contester la loi. Des recours sont ensuite possibles devant un juge-arbitre, puis

« Il arrive que le conseil arbitral ou un juge-arbitre fasse un commentaire pour dire qu'il est possible que la cause démontre une lacune dans la loi. Il est arrivé que les commentaires d'un juge soient repris par le législateur des années plus tard. C'est comme ça que les lois sont éventuellement modifiées. Mais pour le

moment, la loi est claire, elle n'y a pas droit », explique-t-il.

Le Nouveau Parti démocratique (NPD) prépare justement un projet de loi à ce sujet qu'il compte déposer à la Chambre des communes sous peu.

« Une personne qui a un emploi et qui part en congé de maternité, c'est évident que son but n'est pas de chercher un nouvel emploi. Quand, à sa surprise, son employeur supprime son emploi, c'est pas mal cruel que cette personne-là n'ait pas droit à des prestations. Nous, on veut que le congé de maternité n'ait pas de conséquences sur le versement des prestations », explique le député Yvon Godin, responsable du dossier au NPD.

Le bureau de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Diane Finley, n'a pas répondu à notre demande de commentaire hier.

« Je trouve ça vraiment injuste. Je n'étais pas sans emploi, j'étais à la maison temporairement pour m'occuper d'un enfant. Ce n'est pas comme si j'avais pris un an de congé pour voyager. Je trouve ça complètement injuste et c'est pour ça que je veux contester », conclut Norah Krahl.



DU GRAND PRESTIGE EN VERSION COMPACTE.

Lancé en Amérique du Nord au Salon de Montréal 2011, le BMW X1 allie sportivité et agilité. Enfin un modèle compact qui satisfait aux exigences modernes de qualité supérieure et de sensations de conduite intenses.

VOICI LE NOUVEAU BMW X1. LE PLAISIR NE S'ARRÊTE JAMAIS.

JUSQU'AU 31 AOÛT SEULEMENT.

Montréal
BMW Canbec
 4090, rue Jean-Talon Ouest
 514.731.7871
 bmwcanbec.com

Rive-Sud BMW Sainte-Julie
 1633, boul. Armand-Frappier
 450.922.1633
 514.875.4400
 bmwsaintejulie.com

Laval BMW Laval
 2450, boul. Chomedey
 450.682.1212
 514.990.2269
 bmwlaual.com

Blainville Hamel BMW
 620, boul. de la
 Seigneurie Ouest
 450.437.5050
 hamelbmw.com

Rive-Sud Park Avenue BMW
 8400, boul. Taschereau Ouest
 450.445.4555
 514.875.4415
 parkavenuebmnw.com

West Island
BMW West Island
 2000, aut. Transcanadienne Sud
 514.683.2000
 bmwestisland.com

BMW X1 xDrive 28i 2012

PRIX DE VENTE	MENSUALITÉS À LA LOCATION	TAUX À LA LOCATION
41 112 \$**	529 \$* MONTANT D'À LA LIVRAISON 3 748 \$	4,9 %* JUSQU'À 48 MOIS

ENTRETIEN RÉGULIER SANS FRAIS 4 ans ou 80 000 km*

Modèle européen montré. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. **Offre à l'achat : le prix de vente est de 41 112 \$, ce qui inclut le PDSF (38 500 \$), le transport et l'inspection de prélivraison (1 995 \$), la taxe sur la climatisation (100 \$), la taxe de gestion des pneus (12 \$), les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 459 \$) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. *Taux à la location offert par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base BMW X1 28i xDrive 2012 en stock. **Offre à la location : 38 500 \$ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 4,9 %, avec un acompte de 0 \$, pour des mensualités de 529 \$. Un montant de 3 748 \$ est exigé à la signature du contrat de location, qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalent à une mensualité, le transport et l'inspection de prélivraison, la taxe sur la climatisation, les frais d'administration du concessionnaire, la taxe sur la gestion des pneus et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 18 480 \$. L'obligation locative totale est de 28 216,26 \$. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km, 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d'un prix au particulier et exiger des frais d'administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Cette offre d'une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 août 2011. 1. Les véhicules BMW 2012 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. © 2011 BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

MONTRÉAL PLUS

ALLÉGATIONS DE COLLUSION ENTRE LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL ET L'OPPOSITION

« De la pure fabulation », dit Harel

KARIM BENESEAIEH

La contre-attaque de la Ville de Montréal contre le vérificateur général, accusé notamment d'avoir communiqué avec l'opposition pour critiquer l'administration Tremblay, est « de la pure fabulation », a dénoncé Louise Harel.

Cette affirmation se trouve dans la poursuite de la Ville qui vient d'être déposée en cour. Selon la chef du parti de l'opposition Vision Montréal, « c'est une tentative de diversion pour faire oublier le caractère illégal de l'interception des courriels. Le maire Tremblay a toujours voulu mettre le vérificateur général en quarantaine pour le discréditer, pour diminuer sa capacité de travailler. » M^{me} Harel a déclaré cela hier matin, en marge d'une conférence de presse dans l'arrondissement du Sud-Ouest.

La réplique du maire Tremblay, cinglante, est tombée en fin de journée: « Ce n'est pas de la fabulation, ce sont des faits, a-t-il déclaré en point de presse. C'est M^{me} Harel qui doit s'expliquer. C'est inacceptable que Vision Montréal aille consulter le vérificateur général pour préparer ses questions au conseil. »

Le 18 mars dernier, après avoir découvert que ses courriels avaient été interceptés sur une période de 10 mois en 2010, le vérificateur général avait déposé une poursuite contre la Ville et certains hauts fonctionnaires. Il alléguait que les agissements « illégaux » dont il avait été victime avaient porté atteinte à son intégrité et à sa réputation.

Un mystérieux courriel

Cette semaine, la Ville a répliqué en demandant le rejet de cette action, notamment parce que l'enquête, dont a été



Louise Harel a accusé Gérald Tremblay d'essayer de faire diversion et de vouloir discréditer le vérificateur général avec ses accusations de collusion.

l'objet M. Bergeron, avait permis de découvrir des irrégularités. On reproche également au vérificateur général d'avoir communiqué avec le bureau de l'opposition officielle pour l'aider à critiquer l'administration Tremblay.

que tu doives documenter la question et te préparer pour lundi », précise la secrétaire.

On ignore la réponse du vérificateur général à cette demande pressante. Ce courriel n'était toujours pas déposé en cour hier en fin de journée;

le vérificateur général a fait bondir Louise Harel, qui a martelé à plusieurs reprises qu'elle considèrerait le bureau du vérificateur comme « une institution autonome et indépendante ». Elle a rappelé que le 6 décembre 2010, M. Bergeron

« C'est M^{me} Harel qui doit s'expliquer. C'est inacceptable que Vision Montréal aille consulter le vérificateur général pour préparer ses questions au conseil. »

— Le maire de Montréal, Gérald Tremblay

Plus précisément, le document de la Ville fait référence à un courriel envoyé par la secrétaire de M. Bergeron qui explique à son patron que le directeur de cabinet de M^{me} Harel veut lui parler. « Avant le week-end, car il se peut

le maire a promis qu'il le serait bientôt, sous scellés. Il pourrait être accessible au public dans les prochains jours.

Impartialité complète

L'accusation de collusion entre Vision Montréal et le

avait envoyé aux 65 élus montréalais une lettre dénonçant le transfert de la gestion de la ligne éthique de son bureau au Service du contrôleur général, Pierre Reid.

« Mon directeur de cabinet a transmis une demande

pour savoir s'il souhaitait être entendu par les membres du conseil, a expliqué M^{me} Harel. Il est tout à fait dans la nature des liens que les élus ont avec le vérificateur général que de lui demander une chose comme celle-là. »

En 28 ans de carrière à l'Assemblée nationale, a précisé la chef de l'opposition, elle a communiqué à de nombreuses reprises avec le vérificateur général. « Il travaille avec l'administration et les élus. »

Le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, a qualifié avec ironie ce nouvel épisode d'« acte 26, 28 ou 32 de cette dispute entre Gérald Tremblay et le vérificateur général de la Ville ». L'accusation de collusion avec l'opposition, « ça me semble très léger, a-t-il indiqué en point de presse hier après-midi. Je vous le dis tout de go, nous aussi, nous avons parfois communiqué avec le vérificateur, mais à chaque fois, pour des questions d'informations de base. Jamais il ne s'est départi de son impartialité complète quand il nous a répondu. »

Gérald Tremblay, estime-t-il, « est le seul à prétendre qu'il avait le droit d'espionner le vérificateur général. Tout le monde est d'un avis opposé, le ministre des Affaires municipales, le vérificateur général du Québec, moi. »

Le maire s'est défendu en assurant qu'il ne faisait que répliquer à la poursuite inappropriée du vérificateur général. « J'ai fait ce que j'avais à faire. Ma responsabilité, c'est de protéger nos employés qui ont agi de bonne foi et au meilleur de leurs connaissances à la suite d'allégations d'irrégularités ». Il a qualifié les déclarations de ses adversaires de « petite politique », les accusant de semer la zizanie et la chicane « au lieu de construire la métropole ».

La police de Montréal mobilisée pour le spectacle de Lil Wayne

Le rappeur est populaire auprès des membres de gang de rue

VINCENT LAROUCHE

Préoccupée par la popularité du rappeur américain Lil Wayne auprès des membres de gangs de rue, la police de Montréal a mobilisé d'importants effectifs, dont des enquêteurs spécialisés en la matière, pour surveiller le concert que donnera la vedette de hip-hop au Centre Bell ce soir.

« C'est clair que nous serons là en grand nombre et que nos enquêteurs spécialisés en gangs de rue vont y être aussi », a confirmé hier le

sergent Ian Lafrenière, porte-parole du corps policier, en entrevue avec *La Presse*.

Lil Wayne, un des artistes hip-hop les plus populaires du monde, multiplie les références à l'univers des gangs de rue dans sa musique et ses vidéoclips.

Le SPVM dit être au courant du genre de public que ces références peuvent parfois attirer.

Selon nos sources, des enquêteurs ont surveillé plusieurs membres influents de l'entourage des Bo-Gars, le gang dominant de la famille des

Bloods (Rouges) à Montréal, lors d'un spectacle précédent de Lil Wayne au Centre Bell, en 2009. Ceux-ci s'étaient toutefois tenus tranquilles.

Incident en 2004

Les policiers veulent entre autres éviter tout affrontement entre des membres de gangs rivaux qui pourraient se croiser au centre-ville ce soir.

Rappelons qu'en 2004, un homme avait été atteint de plusieurs projectiles près du Centre Bell après le concert du rappeur 50 Cent. Sachant

visiblement à quoi s'attendre, la victime portait un gilet pare-balles ce soir-là, précaution qui lui avait sauvé la vie. La police avait relié l'incident au monde interlope.

Il n'y a pas que les fans de Lil Wayne qui attirent l'attention de la police. Le rappeur lui-même a connu son lot de déboires avec les autorités. Il a été condamné à huit mois de prison en 2010 après que des policiers américains l'eurent trouvé en possession d'une arme à feu et de cannabis.

EN BREF

Un motocycliste percute un camion de pompiers

Un motocycliste est entre la vie et la mort après avoir heurté de plein fouet un camion de pompiers en route pour répondre à un appel d'urgence, hier à Montréal. Vers 16 h 25, l'homme circulait à moto en direction sud rue D'Iberville. Alors qu'il s'apprêtait à traverser le boulevard De Maisonneuve, comme le lui permettait un feu vert, un camion de pompiers a lui aussi tenté de traverser l'intersection. Même si le véhicule d'urgence avait actionné sa sirène et ses gyrophares, le motocycliste ne l'aurait pas aperçu, sa vue ayant probablement été gênée par la présence de bâtiments construits directement sur le trottoir à cette intersection. N'ayant pas pu freiner à temps, il a percute le côté du camion.

— Pierre-André Normandin

Dustin Hoffman Emma Thompson

Un duo irrésistible

CINÉMA
CE SOIR 21 h
■ LA DERNIÈRE
CHANCE D'HARVEY

UN FILM QUI LAISSE TOUTE LA PLACE
À SES INTERPRÈTES.

telequebec.tv

Télé-Québec

L'AUTRE TÉLÉ

Poursuites-bâillons: la loi fonctionne



YVES BOISVERT
CHRONIQUE

Il y a trois ans, Barrick Gold a déposé une poursuite de 6 millions de dollars contre Alain Denault et une micromaison d'édition, Éco-Société, pour atteinte à sa réputation.

Le procès, qui ressemblera apparemment à une minicommission d'enquête sur l'industrie minière en Afrique, est maintenant prévu pour une durée délicate de 40 jours.

Abusif, dites-vous? Pas assez pour faire rejeter l'affaire comme une « poursuite-bâillon ». Mais assez pour forcer le géant minier canadien à financer la défense de ceux qu'elle poursuit.

Ainsi en a décidé la semaine dernière la juge Guylaine Beaugé, de la Cour supérieure. Ce n'est qu'un des jugements rendus depuis un an et demi qui démontrent que les tribunaux ont pris au sérieux les dispositions contre les poursuites-bâillons, incluses dans le Code de procédure civile en 2009.

■ ■ ■

Barrick, qui déclare des revenus de plus de 6 milliards

annuellement, reproche à M. Denault des passages de son livre *Noir Canada*, qui dénonce les pratiques de sociétés minières canadiennes en Afrique.

Il y est notamment suggéré que Barrick a participé à l'assassinat de 50 mineurs artisanaux prétendument

La loi contre les poursuites-bâillons, adoptée en 2009, est venue donner quelques outils aux juges pour tenter de rééquilibrer les forces.

enterrés vivants et à l'armement de groupes militaires au Congo. Les faits ont été démentis dans des rapports, mais l'auteur dit s'être appuyé sur des sources diverses, sans pour autant vérifier la véracité de chaque fait.

On imagine bien que pour une minuscule maison d'édition, le simple fait d'être poursuivie est un choc financier potentiellement fatal.

À ce jour, on a consacré l'incroyable durée de 20 jours à des interrogatoires hors cour. Avec un procès de 40 jours à l'horizon, on voit mal

comment les défenseurs peuvent survivre.

Avant 2009, les tribunaux n'avaient à peu près pas d'autre possibilité que de laisser aller ce genre d'affaires jusqu'à sa conclusion ou son effondrement.

Mais la loi contre les poursuites-bâillons, adoptée en 2009, est venue donner quelques outils aux juges pour tenter de rééquilibrer les forces dans ce genre de dossier.

La semaine dernière, la juge Beaugé a ordonné à Barrick de verser une « provision » de 143 191 \$ à ceux qu'elle poursuit, pour leurs frais d'avocats et d'expertise.

ne cherche pas seulement à rétablir sa réputation, mais à « intimider les auteurs ».

■ ■ ■

Ce n'est pas une victoire totale, mais à tout le moins, Éco-Société pourra se défendre. Un tel jugement aurait tout simplement été impossible sans la nouvelle loi.

Deux ans plus tard, cette loi a passé le test judiciaire. Des poursuites injustifiées contre des citoyens ont été rejetées rapidement. On pense à celle d'Infrabec, de Lino Zambito, en 2010, qui poursuivait un citoyen qui

faire taire la critique légitime et la poursuite a été rejetée sommairement.

Le 30 juin, la Cour d'appel a également donné partiellement raison à un chroniqueur auto du FM 93 à Québec. Il avait eu le malheur de dire que les concessionnaires d'automobiles au Québec « fourraient » les consommateurs, quand on comparait les prix ici et aux États-Unis. Il a présenté ses excuses pour son langage abusif, mais a maintenu ses commentaires sur le fond.

Près de 100 concessionnaires auto de la région de Québec l'ont poursuivi pour un total de près de 1 million.

Tout en rappelant qu'il faut être prudent avant de rejeter une poursuite d'emblée, avant même l'admission de la preuve, la cour écrit que la poursuite « paraît abusive » et ordonne aux poursuivants de déposer 65 000 \$ en cautionnement. Une conclusion à mi-chemin qui ouvre la porte à une panoplie de « remèdes » aux abus de procédure civile.

Bref, l'ensemble des jugements rendus en vertu de ces nouveaux articles indique que la nouvelle loi fonctionne et n'est pas appliquée de manière trop conservatrice.

Cela montre aussi qu'il y des moyens de s'attaquer aux problèmes d'accès à la justice.



Pour joindre notre chroniqueur: yves.boisvert@lapresse.ca

CYCLOTOURISME

Un circuit de calibre international au Québec

LA PRESSE CANADIENNE

Les amateurs de vélo pourraient bientôt parcourir la région de Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean sur deux roues grâce à un nouveau circuit de plus de 1000 kilomètres de calibre international.

Ce projet de cyclotourisme pourrait voir le jour d'ici un à deux ans.

C'est du moins ce qu'estiment les quatre partenaires qui ont imaginé le nouveau circuit cyclable qui aurait 6000 mètres de dénivelée positive.

L'Office du tourisme de Québec, Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Véloroute des Bleuets et la Corporation des cols du Fjord affirment vouloir tirer profit de l'augmentation du cyclotourisme à l'échelle mondiale grâce à cette route qui pourrait, disent-ils, générer des retombées économiques pour les régions concernées.

Les organismes ont également pensé à fournir un carnet de route et une attestation à chaque étape parcourue par les cyclistes. Ce circuit deviendrait ainsi le seul et premier « de type brevet » en Amérique du Nord.

Les cyclistes seraient également traités aux petits oignons puisqu'en plus d'avoir droit à une cartographie détaillée, ils pourraient bénéficier de navettes terrestres et nautiques permettant de transporter leurs bagages. Les sportifs pourraient en outre se reposer dans les établissements membres d'un réseau d'hébergements certifiés « Bienvenue cyclistes ».

Complice de votre été

Modèle illustré : Legacy 2.5GT 2011

LEGACY 2.5i 2011

Location à partir de **299\$** par mois/48 mois, taxes en sus

À LA LOCATION⁰ :
• Comptant exigé : 1 507,82 \$ (taxes en sus) ou échange équivalent
• Montant total exigé avant le début de location : 2 075,51 \$ (taxes incluses)

À LA LOCATION **0\$** dépôt de sécurité
km alloués 24 000 km/année
km excédentaires 0,10 \$/km



De série sur la Legacy 2011

- Système de traction intégrale symétrique à prise constante Subaru
- Moteur BOXER SUBARU
- Climatiseur avec système de filtration d'air
- Lève-glaces électriques
- Coussins gonflables frontaux et latéraux aux places avant
- Système de contrôle de la dynamique du véhicule
- Vaste aire de chargement
- Freins ABS



PZEV Forester, Legacy et Outback disponibles en version PZEV. Optez pour la technologie PZEV, la solution écologique abordable et sans compromis. subaru-pzev.ca

2011 PRIX VALEURS RÉSIDUELLES! **alg** MEILLEURE VOITURE INTERMÉDIAIRE LEGACY 2011

Meilleur choix sécurité! INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY Legacy 2011

Plus de 1000 km avec un plein^A Rendement énergétique (l/100 km) : **Ville 9,1 ROUTE 6,4** (CVT Lineartronic)^B Indice d'octane recommandé : 87



Japonais et plus encore! www.quebec.concessionsubaru.ca

SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY
SUBARU DES SOURCES DOLLARD-DES-ORMEAUX
SUBARU RIVE-NORD BOISBRIAND

JOLIETTE SUBARU JOLIETTE
LACHUTE SUBARU BROWNSBURG
CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY

JOHN SCOTTI SUBARU ANJOU
SUBARU AUTO CENTRE MONTRÉAL
SUBARU DE LAVAL ADM AUTOMOBILES

SUBARU BROSSARD BROSSARD
SUBARU SAINTE-AGATHE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
SUBARU SAINT-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE

⁰ À la location, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont inclus. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Recyclage Québec, droit sur les pneus neufs inclus. Le concessionnaire peut offrir un prix ou taux moindre. Offres applicables sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TOCI. À l'essai possible de parcourir jusqu'à 1 094 km avec un seul plein de carburant selon les cotes de consommation de carburant établies par Ressources naturelles Canada de 6,4 l/100 km (route) pour une Subaru Legacy 2011 équipée de la transmission automatique à variation continue et dotée d'un réservoir d'essence d'une capacité de 70 litres. La consommation de carburant réelle variera selon les conditions routières, les habitudes de conduite du conducteur et la charge du véhicule. † Prix valeurs résiduelles 2011 ALG Canada pour la gamme Subaru : première position au classement général, catégorie marque grand public. † Mention « Meilleur choix sécurité » pour tous les modèles 2011. Une cote « Bonne » constitue la meilleure cote possible à l'essai de résistance de toit (test de capotage) ainsi que dans les essais de collision frontale déportée à 40 mi/h (64 km/h), de collision latérale à 31 mi/h (49,8 km/h) et de collision arrière à 20 mi/h (32 km/h) réalisés par l'Institut des assureurs américains (IIHS) (www.iihs.org). Un véhicule doit avoir obtenu la cote « Bonne » aux quatre essais de collision et doit offrir un programme de stabilité électronique (ESC) (Contrôle de la dynamique du véhicule) pour mériter la distinction « Meilleur choix sécurité ». Pour plus d'information sur ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photo(s) à titre indicatif seulement. Offres valables jusqu'au 31 août 2011.

Résultats des tirages du **2011-08-16**

LOTO QUÉBEC

6/49
6 7 7 8 8
♣ ♣ ♠ ♥ ♣

Quotidienne
3 557 05 16
4 0987 30 31 36

banco
02 04 05 06 08
10 12 17 27 37
40 41 43 49 50
53 54 57 58 69

Astro
Jour - Mois - Année - Signe
08 JUIN 08 POISSONS

Extra 1894034

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ACTUALITÉS

La libération conditionnelle d'Omar Bulphred en suspens

De nouvelles informations ont transpiré sur le Montréalais condamné en 2007 pour des attentats perpétrés au nom du jihad islamique

EXCLUSIF

FABRICE DE PIERREBOURG

Omar Bulphred, jeune Montréalais condamné en 2009 à sept ans de prison notamment pour l'incendie d'une école hassidique et un attentat raté contre un centre communautaire juif au nom du « jihad islamique », devra attendre encore quelques jours pour savoir s'il demeurera incarcéré ou s'il retournera en maison de transition.

Sa libération conditionnelle a été suspendue en mai alors que le jeune homme de 26 ans né en Géorgie se trouvait dans une maison de transition à Québec. On lui reproche d'avoir poursuivi un codétenu avec un couteau. Fait qui se serait produit une vingtaine de jours à peine après sa sortie de prison. La victime présumée a déclaré peu après que Bulphred l'aurait averti qu'il savait « où couper, où frapper [avec

un couteau] pour vider un individu de son sang ».

Émaillée de multiples suspensions, l'audience de Bulphred devant la Commission des libérations conditionnelles du Canada, hier à Laval, a tourné court. L'existence de nouvelles informations « qui seraient pertinentes et très confidentielles », mais « pas encore validées et

Omar Bulphred a acquiescé poliment, mais n'a pas caché sa déception peu après.

Il est difficile de croire que ce jeune homme poli, vêtu de jeans et d'une chemise bleue, bien coiffé, rasé de près et portant des petites lunettes qui lui donnent des airs d'étudiant à HEC, est le même que celui qui apparaît

écrit un roman, est encore considéré comme « un risque pour la société et la sécurité du public » par les Services correctionnels du Canada. Ceux-ci recommandent d'ailleurs la révocation de sa libération conditionnelle.

On a aussi rappelé son « impulsivité, agressivité et ses valeurs prônant l'extrémisme racial » et le fait « qu'il était instable au niveau emploi » au pénitencier dans lequel il est incarcéré. En revanche, « il est impliqué dans son suivi psychologique », a-t-on appris.

Prochaine audience

À la prochaine audience, Omar Bulphred devra convaincre les commissaires que les propos rapportés par le codétenu sont mensongers et, surtout, qu'il est capable de retourner dans la collectivité sans risque de récidive.

Toutefois, si les commissaires confirment la révocation, Bulphred restera derrière les barreaux jusqu'en février 2012.

Il est difficile de croire que le jeune homme aux airs d'étudiant à HEC est le même que celui qui apparaît avec un air menaçant sur la photo qu'a diffusée la police après son arrestation en 2007.

corroborées » par les Services correctionnels, ont fait avorter l'audience.

Les deux commissaires ont refusé de statuer tant qu'ils ne seront pas fixés sur ces mystérieuses informations et, surtout, sur leur pertinence. « Notre priorité, c'est la protection du public », a insisté un des commissaires.

avec un air menaçant sur la photo qu'a diffusée la police après son arrestation en 2007.

Il est tout aussi difficile de croire que celui qui a conversé dans un français remarquable avec le représentant de *La Presse* en marge de l'audience, qui feuilletait *Châtelaine*, qui aime se promener dans les rues de Québec et qui

Bulphred a été arrêté au printemps 2007 en compagnie de son complice Azim Ibragimov. Grâce à un micro caché au domicile de Bulphred, les policiers les auraient entendus planifier le rapt éventuel d'un participant au Bal en blanc qu'ils prévoyaient « attacher et égorger comme un poulet ». On a aussi entendu Ibragimov, filmé par Bulphred, déclarer : « Fais tout pour ton pays, prends un couteau et égorge chaque chrétien qui est autour de toi, pas de pitié [...] ».

Le 2 septembre 2006, le duo a jeté un cocktail Molotov dans une école hassidique à Outremont. Dix jours plus tard, les deux hommes ont incendié un véhicule. Enfin, le 3 avril 2007, ils ont déposé un engin explosif constitué de deux bombes de gaz propane contre un centre communautaire juif. Mais le dispositif a échoué.

Les deux hommes, suspects de terrorisme, étaient déjà surveillés par la police depuis la fin du mois de février 2007. Une « perquisition secrète » menée le 5 avril chez Bulphred a permis de découvrir de l'engrais, des piles attachées ensemble, des fils électriques, etc. Ce matériel a été saisi quelques jours plus tard.

Bulphred, considéré comme le cerveau des attaques, a été condamné à sept ans de prison. Il avait formulé ses excuses à la communauté juive pour ces actes qu'il a qualifiés de « lâches ». Son complice a quant à lui écopé de quatre ans de prison.

TD Canada Trust

Aaron
Client satisfait depuis
plus de 19 ans.

Merci.



2011

LA MEILLEURE
BANQUE
POUR UNE
6^e ANNÉE
D'AFFILIÉE

« Satisfaction de la clientèle la plus élevée parmi les cinq grandes banques de détail », selon J.D. Power and Associates¹.

Nous venons de remporter un prix important pour la satisfaction de la clientèle au Canada. Il s'agit d'une distinction que nous devons à nos clients et pour laquelle nous ne saurions assez les remercier. Ainsi, si vous faites affaire avec nous, visitez une succursale près de chez vous afin que nous puissions vous dire merci. Passez à votre convenance. Après tout, nous sommes ouverts plus tôt, plus tard et même le dimanche². Pour plus d'information, visitez le www.tdcanadatrust.com/merci



Des services bancaires confortables



Ex-vedette
d'un docuréalité

Un proche des Hells accusé de menaces contre des policiers

EXCLUSIF

ANDRÉ NOËL

Éric Grenier, vedette d'un docuréalité d'Anne-Marie-Losique et sympathisant des Hells Angels, est accusé d'entrave et de menaces envers deux agents du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Grenier, 38 ans, devait comparaître hier au palais de justice de Montréal, mais il ne s'est pas présenté et n'a pas envoyé d'avocat. Il est donc considéré comme en « défaut de mandat ».

Quatre accusations pèsent sur lui pour avoir menacé les policiers Simon Delorme et Michel Bilodeau, le 24 juillet. Les deux agents, affectés à la patrouille nautique du SPVM, venaient d'intercepter un bateau près d'une écluse entre le lac Saint-Louis et le lac des Deux-Montagnes lorsque Grenier et un de ses amis, qui se trouvaient eux aussi en bateau, se seraient mis à les insulter.

Selon les policiers, Grenier aurait incité le propriétaire du bateau intercepté à foncer sur eux et à leur « passer sur le corps ». Les agents l'ont arrêté et menotté. Ils lui ont dit qu'il avait proféré des menaces de mort à leur égard. Grenier était énervé, les agents craignaient que l'arrestation ne dégénère, si bien qu'ils l'ont libéré.

Le 2 août, ils l'ont revu sur un plan d'eau. Cette fois, ils n'étaient pas seuls. D'autres agents leur ont prêté main-forte pour l'arrêter de nouveau. Ils l'ont amené au centre opérationnel ouest du SPVM, et l'ont libéré sous promesse de comparaître.

Grenier a fait parler de lui l'année dernière lorsque la boîte de production d'Anne-Marie-Losique, IDI, l'a mis en vedette dans *Le bum, les belles et la brute*. Le docuréalité se déclinait en six épisodes de 30 minutes sur son mode de vie: virées en hélicoptère, lave-auto sexy et tournois de golf « extrême ». Il passait sous silence ses relations avec les Hells Angels, notamment avec Jean-Judes Faucher, très actif pendant la sanglante guerre des motards au milieu des années 90.

Il a été impossible, hier, de joindre Grenier au téléphone, à sa résidence de Mirabel.

¹ Parmi les cinq grandes banques de détail, TD Canada Trust a reçu la plus haute note dans les études exclusives de 2006 à 2011 sur la satisfaction de la clientèle des services bancaires de détail canadiens de J.D. Power and Associates. L'étude 2011 repose sur un total de 14 583 réponses. Les résultats exclusifs de l'étude font état de l'expérience et des perceptions de clients sondés de mars 2011 à mai 2011. Vos expériences pourraient être différentes. Visitez le site jdpower.com. ² Les heures d'ouverture peuvent varier d'une succursale à une autre. ³ Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou d'une filiale en propriété exclusive au Canada et/ou dans d'autres pays.



METTEZ LES MEILLEURS À L'ÉPREUVE!

LE MÉGA-SOLDE ANNUEL MAZDA SUR TOUS NOS MODÈLES 2011

✓ MEILLEURE CONDUITE
Nous créons des voitures pour ceux qui croient que la conduite est un art.

✓ MEILLEURE SÉLECTION
Choisissez parmi notre gamme de véhicules Mazda 2011 primés.

✓ MEILLEUR TEMPS POUR ACHETER
Ça ne durera pas éternellement. Procurez-vous une Mazda avant qu'elles s'envolent.

✓ MEILLEURES OFFRES
Jumeler la prime du concessionnaire à la signature au financement à 0% : toute une aubaine!

JUSQU'À **2000 \$** EN BONUS À LA SIGNATURE[‡]
+
0% FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À **84 MOIS*** OU **0%** À LA LOCATION**

MAZDA 2 2011

Louez à partir de **179 \$[†]** /mois **0 \$** comptant + **500 \$** EN BONUS[‡]
pour 60 mois, transport et préparation inclus.



Modèle GS illustré

MAZDA 3 2011

Louez à partir de **199 \$[†]** /mois **0 \$** comptant + **500 \$** EN BONUS[‡]
pour 48 mois, transport et préparation inclus.



Modèle GT illustré

MX-5 2011

0% de financement à l'achat* pour **84** mois + **2000 \$** EN BONUS[‡]



Modèle GT illustré

MAZDA 6 2011

0% de financement à l'achat* pour **72** mois OU **0%** à la location** pour 36 mois + **1000 \$** EN BONUS[‡]



Modèle GT illustré

CX-7 2011

0% de financement à l'achat* pour **60** mois OU **0%** à la location** pour 36 mois + **1000 \$** EN BONUS[‡]



Modèle GT illustré

CES OFFRES SE TERMINENT LE 31 AOÛT.

Rendez-vous chez votre concessionnaire ou consultez le mazda.ca pour tous les détails.

ET VOUS, À QUOI CARBUREZ-VOUS?

VROUM-VROUM

‡ La prime du concessionnaire à la signature s'applique à l'achat, au financement ou à la location de tous les modèles Mazda 2011 neufs en stock, jusqu'au 31 août 2011. Le montant de la prime varie selon le modèle et est déduit du prix négocié avant les taxes. La prime de 500 \$/500 \$/2 000 \$/1 000 \$ à la signature est disponible sur tous les véhicules Mazda 2011 neufs. Terme d'une durée maximale de 84 mois disponible sur les Tributs, les MX-5 et les RX-8 2011 neufs. Exemple: Selon une entente type pour une MX-5 GX 2011 (L235NAA00) une Mazda 6 GX 2011 (G4S76AA00) au prix de 30 690 \$/25 690 \$ avec un financement de 30 000 \$/20 000 \$/25 000 \$ et un acompte de 600 \$/5 600 \$/3 900 \$, à un taux de 0%, le total des frais de financement déduits sur 84/72/60 mois est de 0 \$, pour des mensualités de 357,44 \$/277,98 \$/246,67 \$ et une obligation totale de 30 000 \$/20 000 \$/25 000 \$. ** L'offre de location à 0% d'intérêt s'applique aux véhicules Mazda 2011 neufs livrés au Canada, la RX-8 et le Tribute 2011. Exemple pour une Mazda 6 GX 2011 (G4S76AA00): Les mensualités sont de 430,35 \$ pour 36 mois, et l'obligation totale du contrat de location s'élève à 15 484,65 \$. Les versements de location comprennent les frais de transport et de préparation de 1 695 \$. Limite de 20 000 km par an. Frais de 8 \$ (22¢ pour le C.V.) le km excédentaire. Possibilité de contrat de location avec une limite de 24 000 km par an. Taxes en sus. Offre de location réservée aux clients au détail. Il se peut que tous les modèles ne soient pas offerts en location. Les offres de location peuvent varier selon la région et le modèle. Consultez le mazda.ca ou un concessionnaire pour connaître les véhicules offerts en location. † Les mensualités de 179 \$/199 \$ pour 60/48 mois, l'obligation totale du contrat de location s'élève à 10 240 \$/9 352 \$, ce qui comprend un acompte de 0 \$/0 \$. Les versements de location incluent les frais de transport et de préparation de 1 495 \$/1 495 \$. Limite de 20 000 km par an. Frais de 8 \$ le km excédentaire. Possibilité de contrat de location avec une limite de 24 000 km par an. Taxes en sus. Offre de location réservée aux clients au détail. Il se peut que tous les modèles ne soient pas offerts en location. Les offres de location peuvent varier selon la région et le modèle. Consultez le mazda.ca ou un concessionnaire pour connaître les véhicules offerts en location. ‡ L'immatriculation, les assurances et les taxes sont en sus et seront exigées au moment de l'achat. Un acompte pourrait être demandé. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Il peut devoir effectuer un échange ou financer certains véhicules. Location ou financement sur approbation du crédit pour les clients admissibles seulement. Les offres peuvent faire l'objet de changements sans préavis. Visitez le mazda.ca ou voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

ACTUALITÉS

Sommes-nous prêts à payer pour bien manger?



MARIE-CLAUDE
LORTIE
CHRONIQUE

Je ne mange pas souvent à la Rôtisserie St-Hubert. Pas par snobisme, mais plutôt parce que mon travail de critique gastronomique en quête d'adresses inédites limite pas mal les possibilités de devenir une habituée de quoi que ce soit.

Cependant, quand je me retrouve sur le bord d'une route, sans beaucoup de temps pour éplucher le web à la recherche de bons petits restaurants indépendants, je vais chez St-Hubert. Drummondville, Orford, Granby... Ce sont mes arrêts de bord d'autoroute.

Je déteste le rouge fluo de la sauce des menus pour enfants et les desserts, mais le poulet est correct. Ou du moins, je croyais fermement qu'il l'était quand j'y allais. Je suis parmi ceux qui ont applaudi la décision de la chaîne, en 2002, de ne servir que des poulets nourris à 100 % aux végétaux, donc sans ces farines animales qui nous hantent depuis le scandale de la vache folle dans les années 90.

Cette annonce fait partie des raisons pour lesquelles j'y vais, ou plutôt que j'y allais, pas souvent, mais les yeux fermés.

Quand j'ai appris il y a quelques jours, sous la plume de ma collègue Marie Allard, que les poulets de St-Hubert mangeaient à nouveau, discrètement, des farines animales, donc faites de sous-produits cuits et pulvérisés – notamment des peaux, plumes, viscères et compagnie –, la nouvelle m'a plutôt coupé l'appétit.

On note souvent que les produits naturels coûtent « plus cher » que les produits industriels, mais en fait, on devrait formuler notre pensée dans le sens inverse.

Pas fort pour une chaîne qui s'était bâtie une certaine crédibilité. Du même coup, je me suis demandé si l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'organisme fédéral qui surveille les pratiques dans le monde alimentaire, n'exagérerait pas un peu en refusant aux producteurs de poulet Exceldor, le fournisseur de St-Hubert, le droit de parler de poulets « tout végétal » uniquement parce que la vitamine D

administrée aux volailles est encapsulée dans de la gélatine d'origine porcine.

Une simple vitamine?

Cela semble bien peu, mais il faut tracer une ligne et c'est là que l'agence a choisi de le faire. Et en plus, il y a moyen de traiter le poulet à la vitamine D végétale, nous ont appris hier les éleveurs de la ferme des Voltigeurs, dans la région de Drummondville, une entreprise qui vend des poulets 100 % végétariens. Son volume de production ne permet pas d'approvisionner une chaîne aussi vorace que St-Hubert, mais du poulet « tout végétal », il y en a donc en vente au Québec.

s'est dit qu'il valait mieux ménager le client.

■ ■ ■

On note souvent que les produits naturels coûtent « plus cher » que les produits industriels, mais en fait, on devrait formuler notre pensée dans le sens inverse. C'est produire des aliments industriellement, en prenant tous les raccourcis possibles, qui coûte moins cher que la production normale.

Et c'est cette nuance que les consommateurs québécois doivent comprendre s'ils veulent s'assurer, à l'avenir, que leurs restaurants préférés ne décident pas, sans leur dire, de tourner les coins

à la gélatine porcine, c'est notre attitude devant les prix de la nourriture qu'il faut blâmer pour bien des horreurs alimentaires.

Pourquoi faisons-nous la sourde oreille quand on nous dit que les crevettes géantes super pas chères de telle ou telle grande surface sont produites dans des conditions nauséabondes en Asie? Ou que tout bœuf haché pas cher, celui qu'il faut bien cuire parce qu'il est potentiellement contaminé au E. coli, est en fait de la viande qui a peut-être été en contact avec des excréments de bovin tellement sa qualité est passable? Pourquoi continue-t-on d'en acheter tout en rouspétant contre les prix des légumes bios et des fromages québécois?

Je vous entends déjà me hurler aux oreilles que je n'ai aucune considération pour les familles dont les revenus sont trop bas pour acheter des produits de qualité au prix juste. C'est effectivement un problème sérieux pour elles. Et c'est notamment pour aider ces familles-là que les autorités en santé publique et que plein de groupes très dynamiques un peu partout au Québec cherchent des solutions en prônant notamment les microprojets agricoles et l'agriculture urbaine.

Mais il n'y a pas que les gens peu fortunés qui mangent. Il y a aussi ceux qui se ruent sur les saucisses en solde pour mieux sauvegarder leur pouvoir d'achat, histoire de se procurer toutes sortes d'autres choses qui iront directement encombrer nos dépotoirs.

On trouve bien dommage la décision de St-Hubert. Mais si la chaîne n'avait eu aucun doute sur notre volonté de payer plus pour du poulet nourri sans farines animales, pensez-vous qu'elle aurait pris la même décision?

Train de banlieue de Mont-Saint-Hilaire

Des usagers se plaignent de « l'ajout » d'un départ

BRUNO BISSON

En ajoutant un départ du train de banlieue de Mont-Saint-Hilaire – un des plus populaires de son réseau – en direction de la Rive-Sud, à 15 h 50, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) a souhaité répondre à l'un des vœux les plus souvent exprimés par sa clientèle. Et pourtant, ça ne plaît pas à tout le monde.

Un résident de la Rive-Sud et usager fidèle du train de 18 h 25 depuis trois ans, Jean-François Arpin, va voir disparaître son train pour favoriser les usagers qui ont la chance de finir de travailler plus tôt alors qu'ils ont déjà la possibilité de prendre le train à 16 h 30 et à 16 h 50. La pétition électronique qu'il a fait circuler sur l'internet compte déjà près de 300 noms. Les signataires dénoncent la décision prise par l'AMT, « qui déshabille Pierre pour habiller Jacques ».

« J'ai choisi de m'installer dans le quartier de la gare de Mont-Saint-Hilaire à cause du train de banlieue, a dit M. Arpin à *La Presse*. Je prends ce train depuis que l'AMT a ajouté le départ de 18 h 25 à son horaire, il y a trois ans. »

« Mon horaire de travail ne me permet pas d'être à la gare à 18 h, ajoute-t-il. Je ne suis pas le seul dans cette situation. Il va falloir que j'attende le prochain train qui n'est qu'à 19 h 45. Ça me fait perdre une heure et demie tous les soirs. »

M. Arpin s'interroge surtout sur le manque de cohérence entre le discours et l'action dans la région métropolitaine. Pourquoi, à un moment où les autorités tentent de convaincre de plus en plus de gens d'utiliser les transports en commun, ne peut-on pas tout simplement ajouter un départ aux heures les plus demandées tout en maintenant les autres services?

Selon l'AMT, les changements apportés à l'horaire des départs du train de banlieue



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

L'ajout d'un départ à 15h50 devra être compensé par la suppression du train de 18h25.

de Mont-Saint-Hilaire l'ont été pour répondre à l'un des souhaits les plus souvent exprimés par les usagers de cette ligne de la Rive-Sud, selon la porte-parole, Martine Rouette.

Lors de consultations publiques et d'enquêtes d'opinion que l'AMT réalise en continu

auprès de sa clientèle, « nos usagers souhaitaient l'ajout d'un départ aux environs de 16 h, à l'heure de pointe de l'après-midi ».

Pour des raisons de budget et des contraintes de circulation des convois, « l'ajout » d'un départ à 15 h 50 devra toutefois être compensé par

la suppression d'un autre. L'AMT n'a ni les moyens financiers nécessaires ni les droits de passage sur le chemin de fer du Canadien National pour pouvoir maintenir le train de 18 h 25 si elle veut en offrir un à 15 h 50.

Or, selon les données de l'AMT, le train de 18 h 25 transporte 230 usagers par jour, en moyenne, en direction de Mont-Saint-Hilaire. « Il pourrait y en avoir 1200 dans le nouveau train de 15 h 50 », indique M^{me} Rouette.

Pour l'Agence, il s'agit aussi d'un recul par rapport à ses objectifs, maintes fois répétés, d'étendre ses heures de service et d'élargir la clientèle qui voyage hors des heures de pointe entre, entre 6 h 30 et 9 h du matin et entre 15 h 30 et 18 h.

Seulement deux des cinq lignes de train de banlieue de l'AMT, celles de Deux-Montagnes et de Vaudreuil-Hudson, offrent des départs fréquents hors des heures de pointe.



SUPER LIQUIDATION

TRANSFORMATION
EXTRÊME



JUSQU'À

75%
DE
RABAIS

meublesfraser.com

8300, chemin Devonshire, Montréal
514.342.0050

Meubles Fraser est en pleine **Transformation Extrême**! Et pour bien réaliser cette transformation, nous devons liquider absolument tout en magasin! Mobilier de salle à manger, de salon, de chambre à coucher, accessoires... absolument tout est offert avec des rabais allant jusqu'à 75 % !* La liquidation **Transformation Extrême** de Meubles Fraser : une occasion à ne pas manquer!

Du lundi 15 août au dimanche 4 septembre. Ouvert les dimanches de 10 h à 17 h.

* Conditions sur marchandise à 50% ou plus de rabais : items vendus « tel quel ». Vente finale. Aucun échange ou remboursement. Les achats doivent être payés entièrement lors de la commande et être livrés à l'intérieur de 2 semaines suivant l'achat.

SANTÉ

Création d'une première chaire de recherche en oncologie ORL

L'imprésario René Angélil s'associe au projet

ARIANE LACOURSIÈRE

Il y a quelques années, Richard Mayrand a eu un grand choc en apprenant que le cancer des glandes salivaires qu'il avait combattu 21 ans plus tôt était revenu. Les seconds traitements furent difficiles. Une chirurgie lui a laissé un trou gros comme une demi-balle de golf dans le visage. Son œil gauche et sa bouche ne se fermaient plus. Puis les douloureux traitements de radiothérapie ont suivi.

Aujourd'hui, M. Mayrand a retrouvé une vie normale. Hier, il a salué le travail exemplaire des équipes du département d'oto-rhino-laryngologie (ORL) du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

René Angélil a également pris la parole pour souligner le travail de ce groupe, qui l'a aidé lui aussi il y a quelques années à combattre un cancer de la gorge et qui a de plus aidé sa femme, la chanteuse Céline Dion, à surmonter des problèmes récurrents de voix.

«J'ai été tellement impressionné par les médecins. Je voyage à travers le monde et je peux vous dire qu'ici, au



La D^{re} Lyne Desnoyers du service ORL du CHUM, accompagnée de René Angélil, était émue en annonçant la création de la chaire, un projet qui lui a été inspiré par son mentor, le D^r Antoine Azar, décédé en 2010.

Québec, on a des gens aussi talentueux dans tous les domaines», a déclaré M. Angélil.

Le célèbre imprésario a accepté de prêter son nom à la chaire de recherche

en oncologie ORL D^r Azar – Angélil, la première du genre au Québec. La chaire recevra l'aide financière de la Fondation du CHUM (500 000 \$), de Quebecor

(250 000 \$) et du Groupe Jean Coutu (100 000 \$), entre autres.

«Le gouvernement n'encourage pas tellement la recherche. On retire même des

fonds. Mais si on n'a pas de recherche, on ne peut pas avancer», a noté M. Angélil, tout en remerciant les donateurs pour leur générosité.

«Le gouvernement n'encourage pas tellement la recherche. On retire même des

1600 diagnostics par année

Chaque année au Québec, 1600 diagnostics de cancer ORL sont posés, notamment des cancers des sinus, de la gorge et du nez. Le taux de survie est de 50 % à 60 %. Mais les traitements sont mutilants. « Ces cancers sont particuliers parce qu'ils laissent d'importantes séquelles sur le visage, l'apparence, la voix... », a expliqué le recteur de l'Université de Montréal, le D^r Guy Breton.

La chaire de recherche tentera entre autres de trouver de nouveaux traitements pour améliorer la survie des patients et la qualité de vie des survivants ainsi que pour rendre les traitements moins traumatisants.

La D^{re} Lyne Desnoyers du service ORL du CHUM était émue, hier, en annonçant la création de la chaire de recherche, un projet qui lui a été inspiré par son mentor, le D^r Antoine Azar, décédé en 2010. « Le D^r Azar a toujours cru en moi. Il me disait toujours de donner le meilleur de moi-même. J'ai décidé de faire le meilleur de moi-même pour lui, a-t-elle témoigné, un trémolo dans la voix. [...] Avec la chaire, on va permettre aux patients d'aller plus loin. De vivre mieux. De vivre plus. »

Le D^r Apostolos Christopoulos, qualifié par René Angélil de véritable « Mario Lemieux » de sa spécialité, est pressenti pour devenir le premier titulaire de la chaire.

TUBERCULOSE

14 personnes infectées dans Lanaudière

ARIANE LACOURSIÈRE

Quatorze personnes ont contracté la tuberculose au

Centre hospitalier régional de Lanaudière (CHRDL) après avoir passé quelques heures dans la salle d'attente des

urgences, en juin dernier, à côté d'une patiente infectée qui n'était pas isolée.

Le 22 juin, une personne qui toussait et avait de la fièvre s'est présentée aux urgences du CHRDL à Joliette. Cette femme a attendu quelques heures dans la salle d'attente sans être isolée des autres patients. Une semaine plus tard, la Direction de la santé publique a appris que cette personne était atteinte de tuberculose.

« La tuberculose n'est pas facile à détecter en laboratoire. Ça peut prendre plusieurs semaines. Dans ce cas-ci, ça a pris une semaine. Et on l'a su parce que la tuberculose est une maladie à déclaration obligatoire », explique le directeur de la santé publique de Lanaudière, le D^r Jean-Pierre Trépanier.

La direction de santé publique est aussitôt entrée en

contact avec les gens présents aux urgences ce soir-là, de même qu'avec les membres du personnel. En tout, 95 personnes ont été appelées à passer des tests de dépistage préventifs. Parmi elles, 14 ont reçu des résultats positifs.

Au cours des prochains jours, la Direction de la santé publique de Lanaudière prendra peut-être contact avec d'autres personnes qui pourraient avoir été infectées.

« Ces gens sont infectés, mais pas atteints par la maladie. La tuberculose se développe sur plusieurs semaines, voire des années. Ces 14 personnes ne présentent pas de symptômes et ne sont pas contagieuses », explique le D^r Trépanier.

Au cours des prochains jours, la direction de la santé publique de Lanaudière prendra peut-être contact avec d'autres

personnes qui pourraient avoir été infectées. « On invite les gens à collaborer pour avoir accès aux soins appropriés si c'est nécessaire. Je veux aussi rassurer tous les gens qui étaient hospitalisés le 22 juin dernier: ils ne courent pas de risque », rassure le D^r Trépanier.

Si la dame, qui s'est présentée aux urgences le 22 juin, n'a pas été isolée alors qu'elle toussait et était fiévreuse, c'est que « l'évaluation initiale n'a pas mené à l'isolement », expli-

que la coordonnatrice de la prestation sécuritaire de soins au CHRDL, Monique Pichette. Comme dans toutes les urgences du Québec, un présentoir avec des masques et un écriteau demandant aux gens d'en porter un s'ils toussent était présent aux urgences du CHRDL le soir du 22 juin. « Mais la dame n'a pas mis le masque », indique M^{me} Pichette.

FABRICVILLE
MEILLEURE QUALITÉ, MEILLEURS PRIX
www.fabricville.com

LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION

8 MÈTRES
et des
MÈTRES
de tissus
en magasin

75% de rabais

LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION

Prix annoncés valides pour membres CLUB ELITE seulement. Escomptes non-membres aussi disponibles en magasin.

NOUVEL EMPLACEMENT! 1625, boul. Le Corbusier, Galeries Laval • 450.978.1313

MONTRÉAL • 5250, rue Paré (à l'est de Décarie) • 514.733.7118
CENTRE GREENFIELD PARK • 3566, boul. Taschereau • 450.672.6884
AVOISINANT LES PROMENADES ST-BRUNO • 1311, boul. St-Bruno • 450.653.1303

CENTRE-VILLE • 354, rue Ste-Catherine ouest • 514.866.1821
D.D.O. • 2050, boul. St-Régis • 514.683.4550
LASALLE • 8469, boul. Newman • 514.365.8045
PLACE VERSAILLES • 7275, rue Sherbrooke est • 514.493.6666

decorville SERVICE À DOMICILE GRATUIT 514.388.6600

Pour plus d'infos et de photos, consultez les articles en lien sur notre site. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

INVENTEZ VOTRE JOURNÉE AVEC NOUS

cet été
AU LOEWS

Des prix rafraîchissants les dimanches et lundis

139\$* par nuit en occupation double
* Selon disponibilité au moment de la réservation. Taxes en sus.

LOEWS HÔTEL LE CONCORDE QUÉBEC
Réservation: 1 800 463-5256
www.loewsqbeccity.com

www.artisan-du-store.ca

L'Artisan du Store
Fabriqué au Québec

Service à domicile GRATUIT

Région de Montréal
514 231-8677
Laval et Rive-Nord
450 627-3716
Longueuil et rive-sud
450 445-9829

Région de Trois-Rivières
819 696-8677
Région de Québec
418 654-8677

50% de rabais ou installation gratuite

Stores sur mesures
*Bois ou PVC
Horizontaux ou Verticaux
couleurs et teintes à votre choix
OPAQUES ou SOLAIRES

- Toiles à rouleau
- Stores romains
- Panneaux coulissants
- Persiennes
- Toiles opaques ou solaires sur mesure pour verrières ou motorisés

INSTALLATION GRATUITE

L'ARTISAN DU STORE
CLAUDE BOUCHARD
2562, Beaubien Est, Montréal
514 231-8677
sur rendez-vous seulement

EN BREF

Karine Faubert: funérailles le 27 août

Les funérailles de Karine Faubert, retrouvée assassinée vendredi à Godmanchester, auront lieu le samedi 27 août, à l'église de Saint-Louis-de-Gonzague. La jeune femme de 21 ans a été tuée par balle vendredi matin après avoir quitté le domicile familial pour se rendre à un rendez-vous, selon ses proches. L'enquête policière se poursuit, aucun suspect n'ayant été arrêté pour l'instant. Le corps de la jeune femme sera ensuite inhumé au cimetière de Saint-Louis-de-Gonzague, précise l'avis diffusé hier par les maisons funéraires J.A. Larin. Rappelons que la voiture de Karine Faubert a été retrouvée lundi matin dans le stationnement de cette même église. Son corps avait toutefois été trouvé par un passant à une vingtaine de kilomètres de là, abandonné le long d'un chemin agricole. — Pierre-André Normandin

Décès d'un motocycliste

Un motocycliste de 32 ans a perdu la vie après avoir heurté une voiture, sur le boulevard Saint-Joseph, hier soir. L'homme circulait en direction ouest quand un véhicule qui arrivait en sens inverse a soudainement tourné pour emprunter la rue Molson. Le motocycliste a violemment percuté le véhicule. — Pierre-André Normandin

ACTUALITÉS

NOTRE VIDÉO > PETITS CAÏMANS TRANSFÉRÉS AU ZOO

Sur cyberpresse.ca/caiman

Les agents de protection de la faune de la région de Chaudière-Appalaches ont saisi à Pintendre, près de Lévis, des reptiles qu'il n'est pas permis d'avoir en sa possession au Québec. Il s'agit de petits caïmans à lunettes. Ils ont été emmenés au Zoo de Granby. La vétérinaire Nicole Lacerte montre une des mignonnes bêtes. **Voyez le reportage vidéo d'Isabelle Audet et de Martin Chamberland.**

Décès d'un adolescent aux glissades d'eau

Aucun blâme contre le Parc aquatique Mont Saint-Sauveur

ARIANE LACOURSIÈRE

Les employés du Parc aquatique Mont Saint-Sauveur ont tout fait pour sauver la vie du jeune Mathiew Thibodeau-Rust, 14 ans, qui a succombé à un arrêt cardiaque le 5 juillet 2010 alors qu'il terminait l'ascension des 128 marches menant à la glissade « Rivière Colorado ». Dans un rapport publié hier, le coroner Pierre Bélisle conclut que « tout a été fait rapidement pour tenter de sauver la vie de la jeune victime ».

Mathiew, qui souffrait de problèmes cardiaques, s'était rendu au Parc aquatique Mont Saint-Sauveur avec un ami. Après avoir fait une première descente dans la glissade « La Niagara » et alors que la température extérieure d'élevait à 30°C, les deux adolescents ont entrepris l'ascension des 128 marches menant à la glissade « La Rivière Colorado ». À une trentaine de marches du sommet, Mathiew s'est effondré sur le sol, inconscient. Les personnes présentes à ce moment-là autour de lui ont tenté de le réanimer. Les secouristes ont ensuite pris la relève et ont utilisé de l'oxygène et un défibrillateur.

Le jeune garçon a finalement été pris en charge par des ambulanciers et a été transporté à l'hôpital de Saint-Jérôme, où son décès a été constaté.

Dans les jours qui ont suivi la tragédie, des clients du parc, témoins de l'événement, avaient critiqué l'intervention des secouristes du Parc aquatique Mont Saint-Sauveur. La Sûreté du Québec avait ouvert une enquête, de même que le coroner. Dans son rapport, le coroner conclut que tout a été fait pour sauver Mathiew.

Les clients avaient aussi dénoncé le fait que les ambulanciers avaient attendu l'adolescent en bas des escaliers plutôt que d'intervenir immédiatement là où il se trouvait. Les secouristes avaient en effet dû descendre l'adolescent inconscient dans

un bateau pneumatique de rafting jusqu'au bas des marches avant que les ambulanciers ne le prennent en charge. Selon le coroner, cette procédure est inscrite dans le protocole. « Il appartient au personnel du site d'amener au pied du site tout blessé, et c'est là que ceux-ci prennent en charge des victimes. La procédure est la même en période hivernale lorsque survient un accident de ski dans les pentes. »

Deuxième rapport

Le décès de Mathiew Thibodeau-Rust était le deuxième à survenir en deux semaines, l'été dernier, au Parc aquatique Mont Saint-Sauveur. Le 23 juin, le petit Jeremy Mulumba, 9 ans, avait perdu la vie dans la piscine à vagues. Dans ce cas-ci, le rapport du coroner publié en juin dernier était bien plus critique. La coroner Catherine Rudel-Tessier avait conclu que la surveillance autour de la piscine était « insuffisante » et que les sauveteurs « n'avaient pas fait les bons gestes ». Plusieurs recommandations avaient été faites au parc, mais aussi à la Commission scolaire de Laval et à l'école L'Aquarelle, qui avait emmené la victime au parc dans le cadre d'une sortie scolaire.

Dans le cas du jeune Mathiew, le coroner ne fait aucun reproche au parc aquatique. Il reconnaît que l'adolescent, souffrant de problèmes cardiaques, « a pris un risque » en se rendant aux glissades d'eau. Même s'il conclut qu'« on ne peut demander à un jeune homme, comme la victime, qu'il soit continuellement immobilisé comme l'exigerait sa condition et on peut comprendre cela ».

La porte-parole du Parc aquatique Mont Saint-Sauveur, Patricia Bergeron, dit être soulagée par le verdict du coroner. « Mais on espère ne jamais revivre pareil événement. On offre à nouveau notre sympathie à la famille », affirme-t-elle.

Pas de nouveau procès pour le meurtre de son père

CHRISTIANE DESJARDINS

Éric Lamontagne, qui a tué son père de 47 coups de couteau en novembre 1998, n'aura pas droit à un troisième procès, a tranché la Cour d'appel récemment.

Accusé de meurtre prémédité, M. Lamontagne avait été déclaré coupable de meurtre non prémédité au terme de son premier procès, en 2000. Il avait écopé de la prison à vie, sans possibilité de libération conditionnelle avant 14 ans. En 2006, la Cour d'appel a ordonné que M. Lamontagne subisse un nouveau procès, parce que le juge avait commis des erreurs dans ses directives au jury. Mais voilà, à quelques semaines du début de ce deuxième procès, soit en janvier 2007, M. Lamontagne a plaidé coupable à l'accusation de meurtre non prémédité. Ce qui lui a valu automatiquement une peine de prison à vie, avec cette fois la possibilité d'une libération conditionnelle après seulement 10 ans au lieu de 14.

M. Lamontagne a encore changé son fusil d'épaule par la suite, et s'est de nouveau adressé à la Cour d'appel, dans l'espoir de retirer son plaidoyer de culpabilité et obtenir un nouveau procès. Il a alors allégué avoir subi de la pression pour accélérer le dossier, et a soutenu avoir plaidé coupable pour

changer ses conditions de détention. L'homme était désorganisé psychologiquement au moment du plaidoyer, ont fait valoir ses avocats, Martin Latour et Daniel Roy, car, en attendant son deuxième procès, il avait été transféré dans une prison provinciale, où il devait partager sa cellule avec quelqu'un. Il ne le supportait pas. Le juge qui devait présider le deuxième procès, Paul-Marcel Bellavance, a refusé d'intervenir pour changer les conditions de détention, jugeant que ce n'était pas de son ressort.

Les juges de la Cour d'appel François Pelletier, Allan R. Hilton et Guy Gagnon, estiment pour leur part que le juge n'a pas commis de faute, et concluent que le plaidoyer est valide. « Sans doute, l'appelant regrette-t-il sa décision de plaider coupable à une infraction pour laquelle il avait réussi à obtenir un nouveau procès. Cependant, ses regrets ne justifient pas une déclaration d'invalidité », conclut la Cour d'appel.

Le crime est survenu le 20 novembre 1998, dans un chalet de Sainte-Catherine-de-Hatley, voisin de celui de son père Gaétan. Éric Lamontagne avait prétexté une panne de chauffage dans ce chalet que son père devait surveiller en l'absence des propriétaires. Le père est tombé dans le piège, et a été poignardé par son fils.



RAJEUNISSEMENT DU VISAGE CHEZ PHOTODERMA

ÉCONOMISEZ

50%

250\$

VALEUR DE 500\$

COMMENT LERENARD.CA PEUT VOUS FAIRE ÉCONOMISER JUSQU'À 75%

1. **VISITEZ** www.lerenard.ca
2. **DÉCOUVREZ** nos offres sur des produits et services de qualité
3. **ACHETEZ** sans soucis et en toute sécurité
4. **PARTAGEZ** avec vos amis et économisez encore plus
5. **ÉCHANGEZ** votre coupon chez le commerçant

LE RENARD.CA
LE SITE DES ACHATS FUTÉS

une exclusivité cyberpresse.ca

OBTENEZ CETTE OFFRE DÈS MAINTENANT SUR WWW.LERENARD.CA

QUANTITÉ ET DURÉE LIMITÉES

NOUVEAU MOUVEMENT SOUVERAINISTE

Des députés du PQ projettent d'assister à l'assemblée du NMQ

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Des députés péquistes envisagent sérieusement de se rendre à l'assemblée du Nouveau Mouvement pour le Québec, dimanche, à titre d'observateurs. Le NMQ, qui juge le PQ « usé » et « confus », n'exclut pas de former un parti politique.

En entrevue avec *La Presse* hier, Sylvain Gaudreault, député de Jonquière, a indiqué que certains de ses collègues veulent « faire un tour » au cégep Saint-Laurent dimanche. C'est le cas entre autres de Véronique Hivon.

« Des députés ont l'intention d'y aller. Ça se discute », a-t-il dit. Puis il a nuancé : « Ce n'est pas exclu que des députés participent. » M. Gaudreault croit qu'il est tout à fait normal que des députés péquistes se rendent à l'assemblée même s'ils condamnent le manifeste du NMQ publié hier. La charge contre le PQ l'a lui-même « choqué ». Le NMQ « est un mouvement souverainiste,

alors il doit bien accepter que tous ceux qui se disent souverainistes participent aux délibérations », a plaidé le député.

Le PQ ne tenait pas le même discours la semaine dernière. Le président du conseil exécutif national du parti, Raymond Archambault, disait que le parti n'entendait pas se rendre à l'assemblée du NMQ. S'il recevait une invitation, le PQ la « considérerait », ce qui ne veut pas dire qu'il l'accepterait, a-t-il affirmé à *La Presse*.

Dans l'entourage de Pauline Marois, on affirmait hier que « rien n'est confirmé pour l'instant » quant à la participation de députés.

Le NMQ n'a pas envoyé d'invitation au PQ ni à ses députés même si son fondateur, Jocelyn Desjardins, a dit qu'ils pouvaient participer à l'événement. Les démissionnaires du PQ Lisette Lapointe, Pierre Curzi et Jean-Martin Aussant seront présents à titre d'observateurs.

Jocelyn Desjardins n'écartera pas la formation éventuelle d'un parti politique. D'autres

membres du NMQ, dont le politologue Denis Monière, y sont favorables.

Manifeste « méprisant », selon Marois

Selon Pauline Marois, le manifeste du NMQ est « très méprisant » à l'égard des militants de son parti. La chef reproche au groupe de « diviser » les troupes souverainistes.

Le NMQ « est un mouvement souverainiste, alors il doit bien accepter que tous ceux qui se disent souverainistes participent aux délibérations ».

— Sylvain Gaudreault, député péquiste de Jonquière

Dans le manifeste intitulé « Brisons l'impasse », 77 signataires attaquent la gouvernance souverainiste de Pauline Marois qui, selon eux, « banalise l'idée d'indépendance ». La chef a rappelé que cette stratégie avait été « longuement » discutée au sein des instances locales du

parti avant d'être adoptée au congrès d'avril.

« Où étaient-ils, ceux et celles qui, aujourd'hui, considèrent que ce n'est pas ce qu'il fallait faire? Étaient-ils là à faire les débats? Nous les avons faits. Je crois que ce qui se passe actuellement est très méprisant à l'égard de milliers de militants qui croient en la souveraineté », a-t-elle affirmé.

Pauline Marois a nié que le PQ menait « une politique de traque à la dissidence » comme l'affirment les signataires. Elle a fait valoir que « les propositions qui venaient de certaines circonscriptions qui s'opposaient [à la gouvernance souverainiste] ont été soumises dans les débats et

ont été rejetées ». « À partir de là, je dois respecter la volonté des militants. J'ai surtout le goût de le faire, le pays, plutôt que de continuer à discuter de stratégie », a-t-elle ajouté.

Elle ferme donc la porte à l'idée de remettre en question la gouvernance souverainiste. Depuis 1976, des gouvernements péquistes ont mis en œuvre des stratégies pour réaliser la souveraineté sans arriver au résultat escompté. Il faut maintenant « choisir un autre chemin », a-t-elle soutenu. Elle a ajouté que le PQ, loin d'être « usé », a un programme et une équipe « renouvelés ».

De son côté, le député démissionnaire du PQ Jean-Martin Aussant a réservé un nom pour son éventuel parti politique auprès du Directeur général des élections: Option Québec. C'est le titre d'un essai qu'a écrit René Lévesque en 1968 avant la fondation du PQ. M. Aussant décidera d'ici le 20 septembre, jour de la rentrée parlementaire, s'il crée ou non un parti.

M. Aussant, Pierre Curzi, Lisette Lapointe et Louise Beaudoin se sont rencontrés hier. Avec le secrétaire général de l'Assemblée nationale, Michel Bonsaint, ils ont discuté du temps de parole et des budgets de recherche auxquels ils auront droit à titre de députés indépendants. Cette question doit faire l'objet de discussions avec les autres partis. Le président rendra une décision dans les premiers jours de la session.

Pénurie de candidats à la direction du Bloc québécois

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le Bloc québécois a-t-il un avenir à Ottawa? La question se pose avec plus d'acuité que jamais à la suite de la décision de trois poids lourds du parti de ne pas briguer la direction de la formation souverainiste.

Sans chef depuis la cinglante défaite subie aux élections fédérales du 2 mai, le Bloc québécois est loin d'être au bout de ses peines. Aucun candidat ne s'est manifesté jusqu'ici pour prendre la relève de Gilles Duceppe, qui a démissionné le soir des élections, ayant lui aussi mordu la poussière dans sa circonscription de Laurier-Sainte-Marie.

Après Daniel Paillé et Pierre Paquette — deux figures importantes au sein du Bloc qui nourrissaient des ambitions avant la dégelée du 2 mai —, voilà que Bernard Bigras écarte à son tour l'idée de se lancer dans la course.

« Le fait de ne pas avoir été élu change la donne. Le travail de reconstruction



PHOTO IVANO H. DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE
Comme Daniel Paillé et Bernard Bigras, Pierre Paquette (notre photo) ne sera pas de la course à la direction du Bloc québécois.

sera important. [...] Je trouvais difficile de demander la confiance des militants sans avoir celle des électeurs et sans pouvoir porter le message à Ottawa », a affirmé M. Bigras dans un entretien au quotidien *Le Devoir* publié hier.

La semaine dernière, Pierre Paquette avait causé une certaine surprise en annonçant son désistement. Il avait pourtant exprimé son intention d'être sur les rangs peu de

temps après les élections. « J'ai fait ma consultation auprès des membres cet été, et je ne sens aucun appétit pour une course cet automne ou même cet hiver. »

Daniel Paillé a pour sa part indiqué avant la Saint-Jean-Baptiste qu'il faisait une croix sur sa carrière politique à Ottawa.

Pour Jean-Herman Guay, professeur à l'Université de Sherbrooke, la décision de ces

trois anciens députés de ne pas briguer la direction du Bloc indique que celui-ci n'a pas un avenir prometteur.

« Quand on met les trois ensemble, c'est révélateur. Ils ont conclu qu'il n'y avait pas grand-chose à faire avec cela [le Bloc québécois]. Quand trois personnalités qui sont relativement connues [...] arrivent à la même conclusion, cela annonce la fin d'un parcours. La question devient comment mourir », a affirmé hier le politologue dans une entrevue à *La Presse*.

Après avoir régné en maître pendant près de deux décennies au Québec, remportant la majorité des sièges que compte la province aux Communes à chacune des élections, le Bloc québécois n'a remporté que quatre sièges au dernier scrutin.

Début de la course le 18 septembre

Officiellement, la course à la succession de Gilles Duceppe doit commencer le 18 septembre, soit après que le conseil général du parti aura adopté les modalités de la course. Le nouveau chef doit être choisi le 11 décembre.

Pour l'heure, il semble que seul le nouveau député de Haute-Gaspésie-La Mitis-Matane-Matapédia, Jean-François Fortin, réfléchisse à cette possibilité. Mais celui-ci

demeure une figure inconnue des Québécois.

Devant le peu d'intérêt que suscite la direction du Bloc, plusieurs croient qu'il serait opportun de reporter la course à l'an prochain afin de permettre aux militants de réfléchir aux causes de la défaite du 2 mai.

Mais selon Jean-Herman Guay, la décision du gouvernement Harper de mettre la hache dans les subventions aux partis politiques d'ici trois ans compromet aussi les chances de survie du Bloc québécois. Sans compter que, sur la scène provinciale, le mouvement souverainiste se fractionne de plus en plus.

« Pour ceux qui veulent refonder le mouvement souverainiste, c'est certain que le Bloc est une perte de temps. L'important, c'est de sauver les meubles à Québec et non pas de reconstruire un parti à Ottawa », a dit M. Guay, convaincu que le Bloc est condamné à mettre fin à ses activités « à court ou moyen terme ».

Mais la présidente par intérim du parti, Vivian Barbot, minimise l'importance des désistements des dernières semaines. Selon elle, des candidats se manifesteront une fois que les règles de la course auront été établies. Elle a aussi affirmé que les militants croient toujours en la pertinence du Bloc à Ottawa.

C'EST VOTRE JOUR DE CHANCE!



RDX AVEC SH-AWD
2011

RABAIS AU COMPTANT
4 000\$

PDSF RABAIS AU COMPTANT
42 485\$ - 4 000\$

38 485\$
TRANSPORT, PRÉPARATION ET
TAXE SUR CLIMATISEUR INCLUS



MDX AVEC SH-AWD
2011

RABAIS AU COMPTANT
8 000\$

PDSF RABAIS AU COMPTANT
54 685\$ - 8 000\$

46 685\$
TRANSPORT, PRÉPARATION ET
TAXE SUR CLIMATISEUR INCLUS

DE SÉRIE
SUR TOUS LES RDX ET MDX



CAMÉRA DE REÇUL
INTÉGRÉE AU
RÉTROVISEUR*



TOIT OUVRANT
ÉLECTRIQUE



SIÈGES EN CUIR
CHAUFFANTS

ACURA MÉTROPOLITAIN
5625, boul. Métropolitain
St-Léonard
514 362-2872

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard
450 659-1616

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal
514 340-1344

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval
450 682-4050

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville
450 435-4455

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
514 696-7777

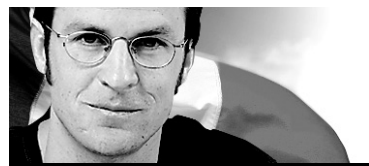
ACURAQUEBEC.CA

L'acheteur avisé lit les petits caractères : * Offre d'une durée limitée du 12 août au 31 août 2011 applicable à l'achat pour usage personnel seulement des modèles neufs Acura RDX 2011 (T81H2BJN) et Acura MDX 2011 (TOUS LES MODÈLES). Le rabais de 4 000 \$/8 000 \$ est déduit du prix d'achat négocié avant les taxes. Le PDSF initial pour le RDX est de 42 485 \$ et pour le MDX de 54 685 \$ (incluant les frais de transport et d'inspection pré-livraison et la taxe sur le climatiseur). Les frais d'immatriculation, d'assurance et les taxes sont en sus et seront exigés à la livraison. Le concessionnaire peut vendre à plus bas prix. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. Valable sur les véhicules en inventaire seulement. Offres valides pour les résidents du Québec seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Acura pour tous les détails. Le rabais à l'achat comptant ne peut être combiné avec les offres de financement ou location subventionnées. † Ne remplace pas la responsabilité du conducteur à faire preuve d'une grande prudence lorsqu'il roule.

MONDE

Actes de compassion ou dérive meurtrière?

Les accusations contre un médecin relancent la polémique sur l'euthanasie en France



MARC THIBODEAU
PARIS

Le débat sur l'euthanasie rebondit de plus belle en France à la suite de l'arrestation d'un médecin urgentiste accusé d'avoir précipité par injection létale la mort d'au moins quatre personnes âgées.

Nicolas Bonnemaïson, un praticien de 50 ans qui travaillait depuis plusieurs années dans un établissement de Bayonne, dans le sud de la France, a été mis en liberté vendredi après avoir pris connaissance des chefs d'accusation déposés à son encontre. Il ne peut exercer tant que les procédures suivront leur cours.

Le parquet lui reproche d'avoir «empoisonné par administration de substances» des personnes rendues «particulièrement vulnérables» par leur état de santé. Ses actions auraient été dénoncées par des collègues après la mort suspecte en août d'une femme de 93 ans qui devait être transférée vers un centre de soins palliatifs.

Lors de l'audience tenue la semaine dernière, le procureur adjoint au dossier a indiqué que le médecin avait évoqué des «raisons morales et de compassion» pour expliquer son action.

L'avocat du D^r Bonnemaïson affirme que son client a voulu «abrégier les souffrances de personnes qui allaient mourir dans les minutes suivantes». «Il ne regrette pas son geste et a



PHOTO JACKY NAEGELEN, ARCHIVES REUTERS

Bien que l'acceptation sociale de l'euthanasie semble progresser, ils sont toujours nombreux à la considérer inacceptable. Ci-dessus, une manifestation contre l'euthanasie, à Paris, en janvier dernier.

préféré prendre le problème [de l'euthanasie] à bras-le-corps», a déclaré Arnaud Dupin.

Légalisation: pour et contre

Plus de 10 000 personnes ont signé en quelques jours

décrié son action en relevant qu'un médecin «ne peut s'arroger le droit de supprimer un patient [...] au nom d'une compassion mal comprise».

La loi en vigueur en France depuis 2005 décourage l'achar-

volontairement dans le but de précipiter la mort du patient.

Le président de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD), Jean-Luc Romero, pense que l'affaire de Bayonne témoigne

L'avocat du D^r Bonnemaïson affirme que son client a voulu «abrégier les souffrances de personnes qui allaient mourir dans les minutes suivantes». «Il ne regrette pas son geste et a préféré prendre le problème [de l'euthanasie] à bras-le-corps.»

une pétition pour manifester leur «soutien inconditionnel» à l'accusé. L'évêque de Bayonne, Marc Gillet, a, en revanche,

nement thérapeutique mais ne permet pas l'euthanasie active, c'est-à-dire que le personnel soignant ne peut pas agir

de la nécessité d'une loi légalisant l'euthanasie.

«Aujourd'hui, même s'il y a volonté du patient, le soignant

risque la Cour d'assises, ce qui est scandaleux», affirme M. Romero, qui s'abstient de porter un jugement définitif sur le cas du D^r Bonnemaïson en l'absence d'informations claires sur la volonté des patients concernés.

L'association entend tenir au cours des prochains mois plusieurs rencontres régionales sur le thème de l'euthanasie, qui se termineront à Paris par la tenue d'une réunion publique à laquelle seront conviés les candidats à l'élection présidentielle, qui doit avoir lieu l'année prochaine. Selon lui, la population est largement favorable à la légalisation de l'euthanasie, mais le gouvernement se fait tirer l'oreille.

Le D^r Jean Rottner, qui est chargé de la médecine d'urgence et des soins aux personnes au sein du parti de la majorité, pense que l'euthanasie active constitue une pratique «inacceptable» en France. Il n'a pas exclu cependant hier sur les ondes d'Europe 1 que des modifications puissent être apportées à la loi.

Un long débat

La question de l'euthanasie a fait couler beaucoup d'encre dans le pays depuis 10 ans. Le cas de Vincent Humbert, un tétraplégique mort d'une injection létale en 2003, avait suscité un vaste débat. Il a été relancé en 2008 par la démarche d'une enseignante de 53 ans souffrant d'une rare tumeur au visage qui avait saisi en vain les tribunaux pour obtenir le droit de recevoir une injection létale.

Un groupe de médecins et d'infirmières avait par ailleurs diffusé avant le premier tour de l'élection présidentielle de 2007 un long manifeste en faveur de l'euthanasie active.

L'instigateur du manifeste, Bernard Senet, un médecin retraité qui affirme avoir aidé des dizaines de patients à écourter leurs jours, pense qu'une révision de la loi s'impose plus que jamais.

Le personnel soignant est généralement acquis à la cause, selon lui. «En quatre ans, le corps médical a largement légalisé [l'euthanasie active] dans sa tête», a déclaré hier le praticien, qui milite au sein de l'ADMD.

Rick Perry, clone de George W. Bush?

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE
NEW YORK

Ils ont le même accent du Texas, la même démarche de cow-boy prêt à dégainer. Mais le gouverneur du Texas Rick Perry se défend de n'être qu'un clone de son prédécesseur à Austin, George W. Bush, dont il voudrait répéter le succès sur la scène nationale en se faisant élire à la Maison-Blanche. «Je suis Rick Perry. Il est George W. Bush. Nos feuilles de route sont très différentes», a déclaré lundi aux journalistes le nouveau prétendant républicain, qui avait annoncé deux jours plus tôt sa candidature à l'investiture de son parti en vue de l'élection présidentielle de 2012. N'en déplaise à Rick Perry, les comparaisons ne font que commencer...

RESSEMBLANCES

- 1 À l'université, ses notes étaient celles d'un étudiant médiocre, pour ne pas dire un cancre. Peut-être a-t-il passé trop de temps à s'entraîner au sein de l'équipe de meneurs de claquette de Texas A & M ou à jouer des tours pendables à ses camarades de classe.
- 2 Certes, Rick Perry n'est pas allé à Yale, mais son parcours universitaire est en plusieurs points identiques à celui de George W. Bush. Après ses études, il a été pilote dans l'armée de l'air, un rôle que Dubyah a joué (ou prétendu jouer) dans la Garde nationale du Texas.
- 3 Perry partage également avec Bush un faible pour les bottes et les chapeaux de cow-boy, de même que pour la vie de ranch. Élevé dans la foi méthodiste, il s'identifie aux chrétiens évangéliques, tout comme son prédécesseur à Austin, qui a le même nombre d'enfants que lui: deux.
- 4 Sur le plan politique, les deux hommes partagent les mêmes opinions sur plusieurs sujets, dont l'avortement, la peine de mort, le mariage homosexuel, l'immigration, l'environnement et la fiscalité. Ils ont également vécu dans la même région du Texas.

DIFFÉRENCES

- 1 Rick Perry? C'est un «Bush sous stéroïdes». Cette boutade, entendue à maintes reprises ces jours-ci, donne une idée de la principale différence entre les deux Texans. L'actuel gouverneur du Texas semble en effet exprimer et défendre ses positions avec encore plus de ferveur et de passion que son prédécesseur.
- 2 La question de la religion est un exemple. George W. Bush n'a jamais caché l'importance que la prière jouait dans sa vie. Mais il n'aurait jamais osé organiser des journées de prière pour tenter de régler les problèmes de son pays ou de ramener la pluie au Texas, comme Perry l'a fait.
- 3 Il y a aussi la question des armes à feu. Bush a toujours défendu le droit des citoyens de porter des armes. Mais il n'a pas, comme son successeur, porté lui-même une arme dissimulée. Perry l'a fait, et s'est même servi un jour de son arme de poing pour abattre un coyote qui, a-t-il plus tard expliqué, avait menacé son chien.
- 4 Enfin, la hantise de Rick Perry vis-à-vis du gouvernement fédéral lui aurait fait rejeter plusieurs propositions de George W. Bush, dont sa réforme du système éducatif.

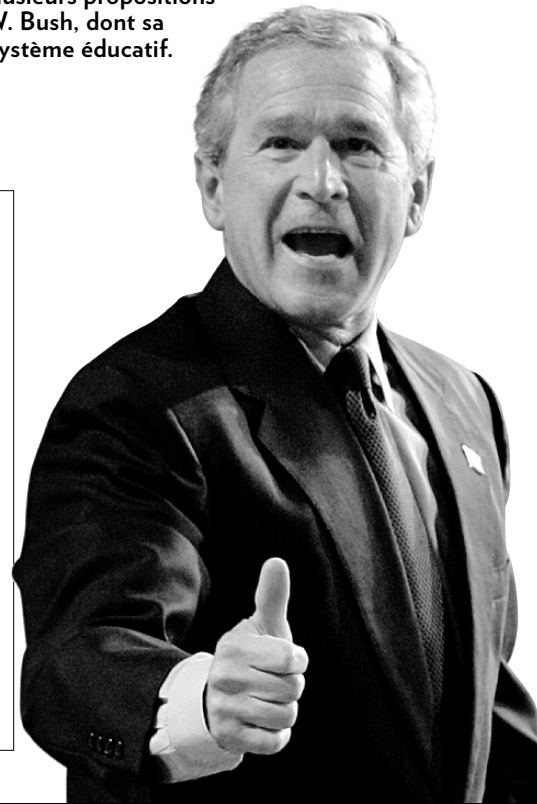


Rick Perry

PHOTOS
REUTERS

Un départ en lion... et une gaffe

Trois jours après avoir lancé sa campagne, Rick Perry s'est hissé en première place parmi les candidats à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de 2012, selon un sondage Rasmussen. Le gouverneur du Texas récolte 29 % d'appuis chez les républicains, contre 18 % pour l'ancien gouverneur du Massachusetts, Mitt Romney, et 13 % pour la représentante du Minnesota, Michele Bachmann. Perry a toutefois été critiqué hier pour avoir dit que la mise en place de nouvelles mesures de relance économique avant l'élection constituerait une action «déloyale et sournoise» de la part du président de la Fed. «Au Texas, nous le traiterions assez mal», a-t-il ajouté en parlant de Ben Bernanke.



George W. Bush

LE TOUR DU GLOBE

ESPAGNE

Messe géante à Madrid

Des centaines de milliers de pèlerins venus des cinq continents ont envahi hier soir le centre de Madrid pour une messe géante en plein air, coup d'envoi des Journées mondiales de la jeunesse (JM), six jours de fête et de prières décriés par certains pour leur coût dans un pays en crise. Le temps fort de cette semaine sera, de demain à dimanche, la visite de Benoît XVI. — AFP



PHOTO REUTERS

BELGIQUE

Négocier une sortie de crise

Après plus d'un an d'impasse politique, les négociations ont repris hier en Belgique pour tenter de sortir le pays de la crise politique qui s'éternise et met à l'épreuve l'unité nationale. La Belgique est plongée dans une crise politique qui dure depuis 429 jours, écartelée entre Flamands néerlandophones dans le Nord et francophones dans le Sud et à Bruxelles. — AFP

YÉMEN

Saleh annonce son retour

Le président yéménite Ali Abdallah Saleh s'en est pris violemment hier à ses opposants et a annoncé son prochain retour à Sanaa, coupant court aux spéculations sur son intention de quitter le pouvoir après plus de six mois de contestation de son régime. Il s'est adressé à ses partisans dans un discours retransmis de Riyad, où il est en convalescence. — AFP

LE CHIFFRE DU JOUR

277

Le Quartette pour le Proche-Orient, qui comprend les États-Unis, la Russie, l'Union européenne et les Nations unies, a exprimé hier son inquiétude quant au projet de construction de 277 nouveaux logements israéliens dans des colonies existantes de Cisjordanie. Le ministre israélien de la Défense Ehoud Barak a approuvé la construction de ces logements dans la colonie d'Ariel. — AFP



PHOTO SANG TAN, ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

La lettre qui met le feu aux poudres émane de Clive Goodman (notre photo), ancien correspondant de *News of the World*, condamné en 2007 à quatre mois de prison pour avoir procédé à des écoutes illégales.

GRANDE-BRETAGNE

Le scandale des écoutes refait surface

D'APRÈS L'AFP

LONDRES — Le scandale des écoutes téléphoniques au sein du groupe Murdoch a rebondi hier après de nouvelles révélations faites par des employés de *News of the World*. Celles-ci mettent en cause l'ex-directeur des communications du premier ministre, Andy Coulson. Les écoutes pirates étaient «largement abordées» lors des conférences de rédaction quotidiennes de *News of the World*, en présence du rédacteur en chef Andy Coulson, qui a occupé ce poste de 2003 à 2007, révèle une lettre explosive d'un ancien journaliste du tabloïd britannique rendue publique hier par la commission parlementaire chargée des médias. Les émeutes, qui ont embrasé plusieurs villes anglaises la semaine dernière, à peine

terminées, le premier ministre David Cameron risque d'être à nouveau la cible des critiques pour avoir manqué de discernement en recrutant Andy Coulson, juste après son départ de *News of the World* en 2007. Andy Coulson avait été embauché en mai 2007 en tant que conseiller pour la communication de David Cameron, alors chef des conservateurs. Il l'avait suivi à Downing Street avant d'être contraint de démissionner en janvier 2011, au moment où le scandale a commencé à enfler. Hier, un porte-parole de Downing Street a jugé tout commentaire «inapproprié», deux enquêtes sur le scandale, l'une de la police et l'autre sous la houlette d'un juge, étant en cours. La lettre qui met le feu aux poudres émane de Clive Goodman, ancien correspondant pour

les affaires royales de *News of the World*, condamné en 2007 à quatre mois de prison pour avoir procédé à des écoutes illégales pour le compte du journal dominical. Dans cette lettre du 2 mars 2007, Clive Goodman, tout juste sorti de prison après avoir perdu son poste, affirme qu'Andy Coulson, pour tenter d'étouffer l'affaire, lui avait promis qu'il retrouverait son emploi s'il n'impliquait pas le journal devant la justice. Rupert Murdoch a brusquement fermé début juillet *News of the World*, dont les responsables sont accusés d'avoir procédé à des écoutes de messageries téléphoniques de près de 4000 personnes depuis le début des années 2000. Parmi les victimes: des célébrités, des membres de la famille royale et jusqu'à la messagerie d'une fillette assassinée.

DSK : un viol, conclut le rapport médical

D'APRÈS L'AFP

PARIS — L'examen médical pratiqué sur Nafissatou Diallo quelques heures après son agression présumée par Dominique Strauss-Kahn le 14 mai à New York a conclu que la femme de chambre avait été violée, a rapporté hier le magazine français *L'Express*, en citant le rapport d'un hôpital new-yorkais. «Diagnostic: agression. Cause des blessures: agression, viol», indique ce document, qui note que M^{me} Diallo est arrivée en ambulance et accompagnée

d'un policier aux urgences de l'hôpital St Luke's Roosevelt de Manhattan à 15 h 59. L'ex-patron du FMI, qui a toujours clamé son innocence, est sous le coup de sept chefs d'accusation, notamment tentative de viol, agression sexuelle et séquestration, qui peuvent lui valoir de nombreuses années de prison. L'auteur du rapport explique que M^{me} Diallo est «en larmes» quand elle relate l'agression dont elle aurait été victime trois heures plus tôt dans une chambre du Sofitel de New York.

«L'homme nu aux cheveux blancs verrouille la porte et l'entraîne sur le lit», note le médecin dans son rapport, en recueillant le témoignage de M^{me} Diallo. L'agression se poursuit ensuite au fond du couloir, selon *L'Express*. L'homme déchire ses collants et saisit «la partie extérieure de sa zone vaginale», «enfonce profondément son pénis dans sa bouche en la saisissant par les cheveux», détaille le rapport. La dernière page du document comporte un schéma de la zone vaginale de la victime. Une partie hachurée signale un traumatisme.

Vieillir harmonieusement

MASTERPIECE RÉSIDENCE

Nouveau prix tout inclus à partir de 2730 \$* suite privée / par mois

Le Quartier Oasis, soins d'assistance et services de soutien à l'européenne

- 1 heure et demi de soins personnels par jour
- Repas et les collations • Service de lessive • Soutien 24 h
- Service d'entretien ménager • Activités sociales

2 locations, 2 styles de vie

Île des Soeurs / 325, ch. de la Pointe-Sud / 514 767-6792

West Island / 15, Place de la Triade / 514 695-6695

MASTERPIECERESIDENCES.COM

Sous la gestion des résidences Symphonie

*Prix de base pour les appartements avec soins d'assistance.

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUES MILITAIRES DE QUÉBEC PRÉSENTE

LE CHŒUR DE L'ARMÉE ROUGE RUSSE ET LA TROUPE ALEXANDROV

1^{ER} AU 4 SEPTEMBRE 2011

PLACE DES ARTS - THÉÂTRE MAISONNEUVE

FIMMQ.COM/CHOEUR

UNE PRODUCTION DU

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUES MILITAIRES DE QUÉBEC

laplacedesarts.com

514 842 2112 / 1 866 842 2112

FORUM

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

Une caisse occulte ?



FRANÇOIS CARDINAL
 francois.cardinal@lapresse.ca

Le ministre Tony Clement a profité de la tenue du sommet du G8, l'an dernier, pour saupoudrer 50 millions \$ dans sa circonscription, puisés à même les coffres de l'État. Il s'agit d'une utilisation fort douteuse des fonds publics qui mérite plus que les quelques réponses évasives entendues jusqu'ici...

Les dépenses douteuses entourant le G8 méritent une nouvelle enquête du VG.

Déjà, en juin dernier, le vérificateur général (VG) concluait que les dépenses faites dans la région de Parry Sound-Muskoka étaient « inhabituelles » et « inquiétantes ». Une multitude de projets sans lien avec la conférence avaient été financés, dans des villes situées à plus d'une heure de route de l'événement, sans que l'on sache qui avait pris la décision, sous quelle autorité et selon quels critères.

En fait, on ne savait que deux choses : d'où provenaient les fonds, et où ils avaient été investis. Ce qui avait d'ailleurs permis au premier ministre Harper de faire fi de cette controverse sous prétexte que « tout l'argent peut être retracé » (tous les fonds du scandale des commandites aussi, mais passons...).

Il existait donc jusqu'ici un grand trou noir... que vient enfin combler les documents révélés cette semaine par le NPD, grâce à la loi sur l'accès à l'information. Des documents qui permettent de croire que la frontière entre la politique partisane et le travail gouvernemental a été allègrement piétinée par les conservateurs.

OPINION

On ne roule plus...

FRANÇOIS VADNAIS

La Transcanadienne est fermée du 16 au 22 août... Impressionnant, n'est-ce pas ? Il s'agit pourtant de la vérité pour des milliers de cyclistes empruntant un des trop rares liens cyclables entre Montréal et la Rive-Sud et qui passe par l'île Notre-Dame.

Réveillez-vous, M. le maire ! Nous sommes à une autre époque que celle des gros chars.

Ce lien majeur fait aussi partie de la piste 1, plutôt connue par sa désignation « Route verte ». Un projet pancanadien qui permet de traverser le pays d'est en ouest en vélo.

Mais pourquoi donc cette fermeture ? Un effondrement ? Des travaux d'infrastructures ? Un événement cycliste ? Non. Montréal et son majestueux parc *business* reçoivent la toute « américaine » course de voitures « NASCAR Nationwide Series, NAPA Pièces d'auto 200 présentée par Dodge ». Voilà une raison toute sensée et incontournable, vraiment ?

Montréal est toujours au premier rang devant les caméras pour étaler ses contributions au

Récapitulons. Tout débute en 2008, lorsque le Canada annonce que le sommet du G8 de 2010 aura lieu à Huntsville, dans la circonscription de Tony Clement. Ce dernier invite alors les maires de la région à transmettre des projets en vue d'un éventuel financement. Condition inhabituelle toutefois : les demandes doivent être acheminées à son bureau de député...

L'année suivante, le gouvernement dépose au Parlement un « budget supplémentaire des dépenses », un fourre-tout comprenant notamment un fonds visant à « réduire l'engorgement à la frontière ». Les députés avalisent, sans savoir que l'enveloppe doit servir à embellir des villes situées à plus de... 200 kilomètres de la frontière !

Les 50 millions ainsi dégagés, Tony Clement se consacre au choix des projets. Mais il le fait sans que l'on sache trop si c'est à titre de député ou de ministre de l'Industrie. Une situation d'autant plus floue que le processus de sélection implique des employés de son bureau de circonscription... et des fonctionnaires d'un organisme de développement régional relevant de son propre ministère !

On se retrouve face à un ministre dont on ne sait s'il travaille pour sa réélection ou pour le bien public, une caisse à la provenance douteuse et un processus de distribution des fonds qui ne respecte aucune règle connue.

On aurait voulu contourner les mesures de reddition de comptes les plus élémentaires qu'on ne s'y serait pas pris autrement...

Le gouvernement Harper rétorque qu'il y a eu enquête du VG en bonne et due forme. Mais les révélations faites cette semaine prouvent le contraire. Non seulement le VG n'a pas eu accès aux documents qui sommeillaient au bureau du député Clement, mais il a aussi eu droit à une version des faits contredite par ces mêmes documents.

Le NPD parle de « magouille » et de « caisse occulte ». Le PLC, d'une « apparence de détournement de fonds ». Des accusations graves qui ne pourront être dissipées qu'au terme d'une enquête plus approfondie du vérificateur général.

monde « vert » et ses nouveaux kilomètres de pistes cyclables. Le maire Gerald Tremblay vit encore au temps de la *balade-en-vélo-le-dimanche-matin-quand-y-fait beau*. Nous n'en sommes plus là, M. Tremblay. Nous circulons, allons au boulot, avons des rendez-vous d'affaires et des responsabilités. Nous utilisons notre vélo pour nous déplacer et pour contribuer à l'économie de cette ville et de la province. Nous avons décidé de rester en forme et de moins polluer. Bref, nous regardons en avant.

Réveillez-vous, M. le maire ! Nous sommes à une autre époque que celle des gros chars et des pétards. Nous luttons présentement pour nous offrir un environnement agréable pour nous et pour ceux qui viendront visiter cette ville. Les courses de voitures, malgré leurs beaux revenus instantanés, sont éphémères. Une course cette année, c'est du fric. La course cesse, fini le fric. Ne l'a-t-on pas appris avec la saga de la Formule 1 ? Le fric suit la course, pas la ville qui l'héberge. Montréal a plus à offrir aux touristes que cette culture en déclin.

Soyez imaginatif et révolutionnaire, M. le maire. Pour le moment, vous êtes à la remorque des sensations et de cette fausse impression de vitalité. Les temps changent. Avez-vous suivi le jeu ?



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

CYBERPRESSE.CA/PLACE-PUBLIQUE

LA PRESSE DÉBATS - PARTICIPEZ

NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ SI MAUVAIS ?

Selon un sondage, les Québécois n'accordent qu'une note de 32 % au rendement de leur système de santé. Avons-nous raison d'être aussi sévères ?

Lisez le point de vue, notamment, de **Guy Ferland, Mélanie Dugré, Jean Bottari...** et surtout, faites valoir le vôtre.

QUESTION DU JOUR

Les Forces canadiennes renouent avec la tradition britannique en se faisant rebaptiser « royales ». Êtes-vous d'accord ?

Oui, 22 %

Non, 72 %

Je ne sais pas, 7 %

Résultats à 18 h 30, hier. 12 474 répondants

LE BLOGUE DE L'ÉDITO > DE L'ESPOIR POUR NOS URGENCES ? PAR ARIANE KROL

OPINION

Le sexe marchand

Seekingarrangement.com radicalise la réduction des hommes et des femmes à de simples marchandises



MATHIEU BOCK-CÔTÉ

L'auteur est doctorant en sociologie à l'UQAM.

La Presse nous a appris récemment la création d'un site internet, Seekingarrangement.com, développant un marché singulier : celui de la mise en relation entre des hommes riches et de jeunes courtisanes. Le slogan du site ? « Nous mettons en relation des riches bienfaiteurs et des belles filles ou de beaux garçons. »

Ne soyons pas naïfs. Les plus beaux et les plus belles ont toujours eu tendance à se désirer. La « loterie de la naissance » est inévitable. À cette évidence « physique » s'ajoute une évidence sociale : la puissance, la richesse, la renommée, l'élégance, ont toujours joué dans les rapports de séduction, qui ne se vivent pas sur le registre de la transparence égalitaire.

La figure du vieil homme puissant qui accumule les maîtresses est classique. Mao comme Kissinger ne disaient-ils pas que le pouvoir est le plus puissant des aphrodisiaques ? Le marché ayant remplacé l'État, l'argent a succédé au pouvoir. Aujourd'hui, la libération féminine y met du sien. On connaît ainsi le « nouveau » phénomène des Cougars, ces quadragénaires à la recherche de jeunes hommes, chair fraîche à dévorer.

Mais on reconnaît encore récemment une certaine pudeur dans la confession des « critères » déterminant la conquête de l'autre sexe. Elle s'est dissipée. On le voit avec les sites de rencontre qui

déconstruisent la personnalité de chacun selon une série de critères : beau, musclé et tatoué, belle, sensuelle et au sexe percé, aucun accroc ne sera toléré.

La part du charme, de l'inattendu, de l'improbabilité, des contrastes attirés l'un vers l'autre, tout ce qui fait le génie de la romance amoureuse est finalement remplacé par une liste d'épicerie. On ne se surprendra pas de voir le cynisme triompher chez ceux qui font une expérience aussi appauvrie du désir.

La télé réalité contribue aussi à cette marchandisation de la quête amoureuse. Avec elle, la quête amoureuse officialise la stratégie des uns et des autres pour séduire la plus belle proie et remporter le gros lot, une maison, une voiture, et surtout, une célébrité éphémère.

La part du charme, de l'inattendu, de l'improbabilité, des contrastes attirés l'un vers l'autre, tout ce qui fait le génie de la romance amoureuse est remplacé par une liste d'épicerie.

Dans cette perspective, Seekingarrangement.com radicalise la réduction des hommes et des femmes à de simples marchandises appelées à se consommer tant qu'elles parviennent à se faire valoir sur le marché du désir. Mieux encore, le capitalisme sexuel fonctionnant ici avec des sujets consentants à leur propre marchandisation.

Autre chose : ici, la révolution féministe est sans effet. Pas de cachotterie. L'homme doit être riche et puissant. La femme doit être jeune et sexuellement désirable. Si on préfère, l'homme doit avoir une Mercedes, la femme

doit avoir les seins fermes et refaits. Le marché du sexe ne tolère pas les pauvres, ni les laides. La quête amoureuse vire à l'exhibitionnisme mondain.

On ne sera pas surpris de la croissance de l'industrie de la beauté, qui amène chacun, et surtout chacune, à se mirer dans l'idéal hollywoodien de la jeunesse éternelle. Elles ont l'impression qu'à défaut de s'y soumettre, elles ne pourront même pas concourir dans la grande compétition de l'amour. Comme si une fois la jeunesse passée, l'existence n'avait plus de sens.

Évidemment, il ne faut pas mal se comprendre. Nul ne souhaite révoquer la révolution sexuelle. La libération des corps a déculpabilisé la poursuite des plaisirs, découragée par un puritanisme conjuguant morale chrétienne

et austérité bourgeoise. Il n'y a rien à espérer d'une nostalgie pour l'idéologie victorienne, qui n'était pas sans masquer son lot de perversions.

Mais rien ne nous interdit de voir « l'envers de la médaille ». C'est le pari du romancier Michel Houellebecq, qui a bien montré comment la révolution sexuelle a généré des égalités infiniment plus difficiles à corriger que les inégalités socio-économiques. La vieille pudeur n'était pas sans hypocrisie. Elle représentait pourtant le bouclier des humbles. Il n'est pas interdit d'éclairer les faiblesses du présent à partir des vertus d'hier.

À BIEN Y PENSER

Ainsi, Gilles Duceppe devient chroniqueur à la Première Chaîne de Radio-Canada. Petit scandale en vue ici, même si un bon job dans une société d'État largement subventionnée par Ottawa, c'est permis, après avoir contribué à rendre plus confortable la place du Québec dans le Canada pendant 15 ans. Solution de rechange: pourquoi ne profite-t-il pas de sa pension à vie de 140 000\$ de chef du Bloc pour promouvoir la souveraineté du Québec bénévolement?

— Gilles Bousquet, St-Hyacinthe

FORUM

Parler pour le pays



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Le Nouveau Mouvement pour le Québec, qui regroupe des dissidents du Parti québécois, publiait hier un manifeste très critique envers le parti maintenant dirigé par Pauline Marois, sa sclérose et sa stratégie de gouvernance souverainiste.

Est-ce qu'un tel mouvement changera quelque chose aux équilibres politiques? Probablement pas, parce l'impasse que veut briser les 77 signataires de ce manifeste ne vient pas du PQ, elle vient de l'option elle-même.

Le manifeste commence avec un constat que je partage. «La crise que traverse le mouvement souverainiste n'est pas banale. Elle cristallise la fin d'une époque et le début d'une nouvelle.» Reste à définir cette «époque nouvelle». Jusqu'ici, elle se caractérise plutôt par l'effondrement de l'option. Le nouvel élan pour la souveraineté n'existe pas. Il est à bâtir. Et on voit mal comment une initiative comme celle-là pourrait y contribuer, ne serait-ce que parce que ce manifeste comporte des erreurs d'analyse et de stratégie qui compromettent son succès.

Les grands gagnants de l'initiative du NMQ risquent d'être les libéraux de Jean Charest ou le mouvement de François Legault.

La première erreur se révèle involontairement dans un passage particulièrement agaçant du manifeste du NMQ. «Et voilà que, tout à coup, tout s'ouvre. Les Québécois se remettent au travail. Ici, ils veulent créer un groupe de travail, là un mouvement, ailleurs un parti. Dispersés mais actifs, ils partagent le même souci: redonner une voix aux indépendantistes et les regrouper.»

La formulation laisse entendre que seuls les indépendantistes sont des Québécois, ou encore que tous les Québécois sont indépendantistes. C'est blessant pour tous les Québécois qui ne sont pas indépendantistes. Mais surtout, c'est une façon d'occulter le fait que la majorité des Québécois ne partagent pas cet objectif. Ça, c'est une grave erreur.

Elle mène à une seconde erreur. La stratégie proposée par le NMQ, pour donner des ailes à l'option, c'est de repartir à zéro, de partir de la base. Pour y parvenir, on propose «d'organiser partout à travers ce beau territoire qui est le nôtre des assemblées constituantes ayant un caractère officiel et de remettre à tous les citoyens le véritable crayon du pays».

La phrase est belle, mais incroyablement vaseuse. Les assemblées constituantes risquent fort d'être des machines à parlotte qui attireront essentiellement ceux que ces choses passionnent, les militants souverainistes convaincus, et feront bailler d'ennui une majorité de Québécois.

La stratégie contient une troisième erreur. Les palabres régionaux et leurs conclusions ont pour but d'inverser la démarche, de ne pas reposer sur des demandes, mais plutôt sur une «offre nationale». Les résultats des assemblées constituantes mèneraient à un projet adopté par l'Assemblée nationale, qui mènerait à une loi constitutionnelle qui établirait la primauté de la constitution québécoise.

L'approche a le même défaut que les stratégies souverainistes antérieures, la souveraineté-association et la souveraineté partenariat. Elle essaie de masquer le fait que le projet de création d'un pays comporte inévitablement un élément de rupture. Or, c'est ce refus de la rupture qui explique en bonne partie la faible adhésion des Québécois.

Ce manifeste, généreux et naïf, séduira surtout des militants. Il y a une clientèle, au sein du mouvement souverainiste, pour les grands élan lyriques. Le premier résultat, ce serait donc un rééquilibrage au sein du mouvement souverainiste, une division des forces dont l'effet le plus évident serait d'affaiblir le PQ.

Mais on arrive mal à voir en quoi cet effort de renouvellement du discours souverainiste parviendra à convaincre des non convaincus et à résoudre le grand problème du mouvement souverainiste, obtenir un jour une majorité. En fin de compte, les grands gagnants de cette initiative risquent davantage d'être les libéraux de Jean Charest ou le mouvement de François Legault.

UN DÉSASTRE SIGNÉ LOBLAWS

Gérés à partir de Toronto, ses supermarchés perdent du terrain chaque jour en faisant fi du Québec alimentaire



GAÉTAN FRIGON

L'auteur est président exécutif de Publipage inc. Plus tôt durant sa carrière, il a œuvré au sein de plusieurs entreprises de distribution alimentaire, dont Loeb, les Magasins Coop, Metro-Richelieu et Steinberg.

Lorsque l'ontarienne Loblaw a acheté Provigo en 1998, plusieurs craignaient que les producteurs québécois perdent leur place dans les magasins. C'est pour cette raison que le gouvernement du Québec avait convaincu Loblaw d'adhérer à une clause d'achats minimums au Québec pour un certain nombre d'années.

Mais moi, je savais très bien que Loblaw ne ferait pas l'erreur de diminuer ses achats au Québec, car elle avait trop à perdre. Ma crainte majeure se situait à un autre niveau: la haute direction de Loblaw aurait-elle l'intelligence de garder à Montréal une direction québécoise digne de ce nom, une direction sensible aux habitudes de consommation alimentaire des Québécois et capable de réagir rapidement à toute situation engendrée par la compétition? Du moins, je l'espérais, car l'histoire est pleine d'exemples d'entreprises qui, faisant fi de la société distincte qu'est le Québec alimentaire, ont entrepris de canadianniser leurs opérations avec, chaque fois, des résultats décevants qui ont souvent amené leur disparition.

Eh bien, Loblaw est bêtement tombée dans le panneau. Au cours des 13 dernières années, c'est par centaines que des cadres et autres employés hors magasins ont quitté l'entreprise ou se sont carrément fait montrer la porte, très souvent avec de généreuses allocations de départ pour éviter des vagues qui auraient alerté les médias sur ce qui se passait.

La mise en marché des magasins, autrefois pensée, gérée et implantée au Québec par des Québécois, pour des consommateurs québécois, est maintenant pensée et gérée à partir de Toronto. L'input local est minimal et le résultat est d'une tristesse qui fait presque brailler.

Alors que Metro, avec des guerriers locaux comme Éric Lafleche et Robert Sawyer, qui ont succédé à Pierre Lessard, et qu'IGA, avec Marc Poulin, digne successeur des Jean-Guy Deaudelin et Pierre Croteau, font la pluie et le beau temps, Provigo perd



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

La mise en marché des magasins Provigo, autrefois pensée et gérée au Québec, est maintenant pensée et gérée à partir de Toronto et le résultat est d'une tristesse qui fait presque brailler.

du terrain chaque jour et ne semble plus savoir où il s'en va.

L'esprit qui animait les propriétaires de supermarchés Provigo avant que Loblaw en fasse l'acquisition n'y est tout simplement plus. Quand un nouveau joueur arrive, il gruge les parts de marché de Provigo beaucoup plus que celles de Metro ou d'IGA. En fait, qui sont les guerriers locaux de Provigo? Je serais bien embêté de vous dire qui gère Provigo au Québec tellement toutes les décisions importantes sont maintenant prises à Toronto. Metro et IGA sont en train de faire subir à Provigo ce que ce dernier et Metro ont fait subir à Dominion et à Steinberg dans les années 90. Provigo aurait dû suivre l'exemple d'IGA, une entreprise qui appartient à Sobeys des Maritimes mais qui a su, au cours des années, donner à sa filiale québécoise toute l'autonomie nécessaire à son succès.

Ce qui est vraiment dommage dans tout cela, c'est le manque de respect que Loblaw démontre envers les Denault, Turmel, Provost et Lamontagne qui ont fondé Provigo en 1969 pour en faire un fleuron de l'entrepreneuriat québécois. Ces derniers

mériteraient certes beaucoup plus que le désastre actuel.

Ce qui est certain, c'est que, dans le commerce de détail, il n'y a pas de pardon pour les mésadaptés. Ou bien vous êtes un leader qui montre le chemin, ou bien vous suivez le leader en essayant de le rattraper.

Bientôt, Provigo ne sera même plus dans la course pour rattraper ceux qui l'ont dépassé. Et il n'aura que lui-même à blâmer. Si Provigo veut redevenir un

L'esprit qui animait les propriétaires de Provigo avant que Loblaw en fasse l'acquisition n'y est tout simplement plus.

joueur clé sur l'échiquier alimentaire du Québec, il va falloir que Loblaw révise sa position et constate que la stratégie de Metro et d'IGA est pas mal supérieure à la sienne, car la centralisation des opérations est souvent contraire aux impératifs locaux.

On ne se plaint pas le ventre plein!

Trop d'étudiants ne peuvent se permettre une hausse des droits de scolarité

MICHÈLE LEDUC-LAPIERRE

L'auteure est étudiante à la maîtrise en biologie à l'Université du Québec à Rimouski.

Je gravite dans le monde des associations étudiantes depuis quelques années et je milite comme je le peux afin d'obtenir l'égalité via une éducation accessible pour tous.

J'en ai marre des préjugés véhiculés concernant les étudiants et leurs revendications. Vous trouvez qu'on se plaint le ventre plein? Qu'on devrait commencer par arrêter de se payer des voitures, des vêtements, des cellulaires et des vacances dans le Sud avant de demander un frein à la hausse des droits de scolarité?

Je possède une vieille voiture qui n'a pas bougé depuis janvier, car je n'ai pas les moyens de la faire réparer. Lorsqu'on habite une ville comme Rimouski, ce n'est pas évident! J'ai un cellulaire, mais le forfait minimum. Et je n'ai pas de téléphone à la maison! J'ai plutôt choisi de prendre un forfait internet, et c'est essentiel! Pour un étudiant, c'est un outil primordial, pas un luxe! Consulter les notes de cours, faire des recherches bibliographiques, communiquer avec les professeurs et collègues, appeler mes parents sans frais d'interurbain... Et pourtant, cette dépense n'est pas prise en compte dans le calcul de l'aide financière!

Un voyage? Pour moi, les vacances, c'est passer du temps dans ma famille durant le temps des Fêtes. Des

vêtements? Un jeans à 30\$ qui trouve après six mois, quelques morceaux trouvés dans les centres de liquidation, des échanges de vêtements avec les amies, voici ma garde-robe! Des sorties? Quelques bières pas chères sirotées sur le bord de l'eau, pas des soirées dans les bars à 20\$ l'entrée et 10\$ le verre.

Vous dites qu'on se plaint, qu'on veut tout, qu'on est paresseux... Avec 15 heures de cours, 10 heures de laboratoire, au moins 30 heures d'études, en plus d'un travail à temps partiel dans bien des cas, on est loin d'être paresseux!

sournois, mais ô combien essentiel! Lorsque j'aurai terminé mes études, je serai endettée, j'aurai de la difficulté à trouver un emploi permanent, et je ne pourrai pas dépenser et ainsi faire rouler l'économie.

Mes parents ne sont pas riches, ni pauvres. Ils ont travaillé fort toute leur vie et sont maintenant bien. Ils ont hâte que j'arrête de tirer le diable par la queue. Ils ont fait des sacrifices pour que je puisse un jour être bien. Ils sont fiers de la réussite de leur fille. Je suis chanceuse d'avoir leur appui et leur aide. Mais bon nombre de mes collègues n'ont pas cette chance, et c'est à eux que je

Lorsque j'aurai terminé mes études, je serai endettée, j'aurai de la difficulté à trouver un emploi permanent, et je ne pourrai pas dépenser et faire rouler l'économie.

Une hausse des droits de scolarité, c'est trop! Lorsque le gouvernement parle des dépenses des étudiants, ils ne parlent jamais du coût réel. Les droits de scolarité, c'est une chose, mais il y a également les frais institutionnels obligatoires, les livres, le matériel scolaire... ça grimpe rapidement.

J'ai choisi d'étudier la biologie. Je voulais apprécier les plantes, connaître les animaux et les microorganismes, comprendre la vie. Mon titre de biologiste ne fera pas de moi un millionnaire, loin de là. Le milieu scientifique est complexe, difficile,

pense en écrivant ces mots. À ceux dont les parents font trop d'argent pour qu'ils aient droit à l'aide financière, mais pas assez pour les aider comme il faut.

La prochaine fois que vous voudrez généraliser à partir d'une minorité nantie qui roule en voiture de l'année, dites-vous qu'il y a des milliers d'étudiants au Québec. Ceux que vous ne voyez pas dans les cafés parce qu'ils n'ont pas les moyens, ceux qui passent des nuits dans les salles informatiques des universités parce qu'ils ne peuvent se permettre d'avoir un ordinateur à la maison.

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363
petitesannonces@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ 514.285.6931

Quelle est la visibilité de votre entreprise sur Internet?

Avec plus de 25 millions de Canadiens en ligne, votre entreprise a-t-elle une présence efficace et optimale afin de bien rejoindre ces consommateurs?*

Weblocal offre un éventail complet de solutions marketing Internet afin d'optimiser la visibilité de votre entreprise et vous aider à rejoindre les internautes à la recherche de produits et services comme les vôtres.

Grâce à ses produits tels l'annuaire en ligne, le système de gestion de la réputation sur Internet, la gestion des médias sociaux, le marketing par moteur de recherche et les sites Web, Weblocal propose une solution clé en main complète, simple et orientée vers les résultats.

Appelez dès aujourd'hui le

1.866.291.7646

afin d'apprendre comment Weblocal peut
aider à la croissance de votre entreprise.



weblocal

Une division de  **Transcontinental**